

# **Souvenirs Historiques**

DU

# **CANADA.**

SOUVENIRS  
HISTORIQUES

DU

CANADA.

MONTREAL :

---

1856.

**SOUVENIRS HISTORIQUES**  
DE  
**CANADA.**



**PUBLIÉS ET COMPILÉS**  
PAR  
**LOUIS JOS. RACINE.**

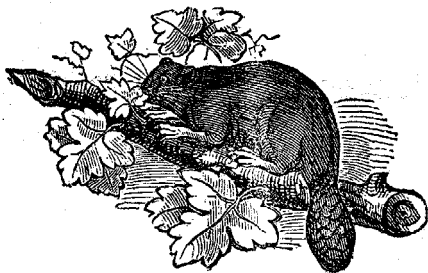
TABLE  
DES MATIÈRES.

---

	PAGE.
Motifs qui engagèrent François Ier à coloniser le Canada.....	5
C'est aussi en tentant de découvrir une route pour aller aux Indes Orientales par l'Océan Glacial, que l'on découvrit le Canada.....	17
Condition de la Colonie française en 1627, et causes de son peu de progrès.	21
Les Français sortent de l'inaction. Par quels moyens.....	27
Etat du Canada à la paix d'Utrecht.	37
Population du Canada et distribution de ses habitants.....	38
Mœurs des Français Canadiens.....	48
Quels obstacles le gouvernement opposait à la culture, à l'industrie et à la pêche.....	50
Impôts exigés dans le Canada. Dépenses qu'y faisait le ministère etc.....	54

Difficultés que la France avait à vaincre pour tirer un parti avantageux du Canada.....	59
Origine de la guerre des Anglais et des Français dans le Canada.....	62
Les Anglais attaquent le Canada. Ils y éprouvent d'abord de grands revers. Causes de ces infortunes....	64
Prise de Québec par les Anglais en 1759.....	76
Comment les Anglais entendaient étendre les limites de leur territoire en Amérique en 1755, et comment se ralluma la guerre entre la France et l'Angleterre.....	84
La défense du Canada est confiée au marquis de Montcalm en 1758....	87
En 1760, le Canada fut entièrement perdu pour la France.....	88
Etat du Canada en 1756, hospitalité de Mad. d'Youville envers des prisonniers Anglais.....	89
Extrémité où est réduit le Canada par le fléau de la guerre en 1759....	98
L'Etat de la Colonie française fait craindre qu'elle ne tombe au pouvoir des Anglais.....	99
Prise de Québec par les Anglais.....	101

Affaires d'Amérique en 1750.....	109
La campagne de 1760. M. de Lévis. Capitulation de Montréal.....	115
Opinion d'un historien Anglais sur la perte du Canada en 1760.....	127



MOTIFS QUI ENGAGÈRENT

**FRANÇOIS I,**

**À COLONISER LE CANADA,**

**EN 1534.**

---

François I, y avait envoyé en 1523, le Florentin Verazzani, qui ne fit qu'observer l'isle de Terre-Neuve, et quelques côtes du continent : mais sans s'y arrêter.

Onze ans après, Jacques Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, reprit les projets de Verazzani. Les deux nations, qui étaient les premières débarquées au Nouveau-Monde, crièrent à l'injustice, en voyant qu'on y courait sur leurs traces. *Eh quoi !* dit plaisamment François I, *le roi d'Espagne et le roi de Portugal partagent tranquillement entre eux toute l'Amérique, sans souffrir que j'y prenne part comme leur frère ! Je voudrais bien voir l'article*

*du testament d'Adam, qui leur lègue ce vaste héritage ?*

Cartier alla plus loin que son prédécesseur. Il entra dans le fleuve Saint-Laurent : mais , après avoir échangé avec les sauvages quelques marchandises d'Europe contre des pelleteries, il se rembarqua pour la France, où l'on oublia par légèreté, une entreprise qu'on paraissait n'avoir formée que par imitation.

Heureusement les Normands, les Bretons, les Basques continuèrent à faire la pêche de la morue sur le grand banc, le long des côtes de Terre-Neuve, dans tous les parages voisins. Ces hommes intrépides, qui avaient de l'expérience, servirent de pilotes aux aventuriers qui, depuis 1598, tentèrent de fonder des colonies dans ces contrées désertes. Aucun de ces premiers établissemens ne prospéra ; parce qu'ils furent tous dirigés par des compagnies exclusives, qui n'avaient ni les talens qu'il fallait pour choisir les meilleures positions, ni des fonds suffisans pour attendre le retour de leurs avances. Un monopole remplaça rapidement un monopole : mais en

vain ; c'était toujours avec une avidité sans vues et sans moyens. Tous ces différens corps se ruinaient l'un après l'autre, sans que l'état gagnât rien à leur perte. Tant d'expéditions avaient consummé plus d'hommes, d'argent et de vaisseaux, que n'en coûtait à d'autres puissances la fondation de grands empires. Enfin Samuel de Champlain remonta bien avant le fleuve Saint-Laurent, et jeta sur ses bords, en 1608, les fondemens de Québec, qui devint le berceau, le centre, la capitale de la Nouvelle-France ou du Canada.

L'espace illimité qui s'ouvrait devant cette colonie, offrait à ses premiers regards des forêts sombres, épaisses et profondes, dont la seule hauteur attestait l'ancienneté. Des rivières sans nombre venaient de loin arroser ces pays immenses. L'intervalle qu'elles laissaient, était coupé d'une multitude de lacs. On en comptait quatre, dont la circonférence embrassait depuis deux cents jusqu'à cinq cents lieues. Ces espèces de mers intérieures communiquaient entre elles ; et leurs eaux après avoir formé le fleuve Saint-Laurent, allaient grossir

considérablement le lit de l'Océan. Tout dans cette région intacte du Nouveau-Monde, portait l'empreinte du grand et du sublime. La nature y déployait un luxe de fécondité, une magnificence, une majesté qui commandait la vénération ; mille grâces sauvages qui surpassaient infiniment les beautés artificielles de nos climats. C'est-là qu'un peintre, un poète aurait senti son imagination s'exalter, s'échauffer, et se remplir de ces idées qui deviennent inéfaçables dans la mémoire des hommes ! Toutes ces contrées exhalaient, respiraient un air de longue vie. Cette température qui, par la position du climat, devait être délicieuse, ne perdait rien de sa salubrité par la rigueur singulière d'un froid long et violent. Ceux qui n'attribuent cette singularité qu'aux bois, aux sources, aux montagnes dont ce pays est couvert, n'ont pas tout considéré. D'autres observateurs ajoutent à ces causes du froid, l'élévation du terrain, un ciel tout aérien, et rarement chargé de vapeurs, la direction des vents qui viennent du Nord au Midi, par des mers toujours glacées.

Les habitants de cet âpre climat étaient cependant peu vêtus. Un manteau de buffle ou de castor, serré par une ceinture de cuir, une chaussure de peau de chevreuil : c'était leur habillement avant leur commerce avec nous. Ce qu'ils y ont ajouté depuis, a toujours excité les lamentations de leurs vieillards sur la décadence des mœurs.

Peu de ces sauvages connaissaient la culture, encore n'était-ce que celle du maïs qu'ils abandonnaient aux femmes, comme indigne des soins de l'homme indépendant. Leur plus vive imprécation contre un ennemi mortel, c'était qu'il fût réduit à labourer un champ ; la même que celle que Dieu prononça contre le premier homme. Quelquefois ils s'abaissaient jusqu'à la pêche : mais leur vie et leur gloire étaient la chasse. Toute la nation y allait comme à la guerre ; chaque famille, chaque cabane, comme à sa subsistance. Il fallait se préparer à cette expédition par des jeûnes austères, n'y marcher qu'après avoir invoqué les dieux. On ne leur demandait pas la force de terrasser les animaux, mais le bonheur de les rencontrer. Hormis les vieillards

arrêtés par la décrépitude, tous se mettaient en campagne, les hommes pour tuer le gibier, les femmes pour le porter et le sécher. Au gré d'un tel peuple, l'hiver était la belle saison de l'année : l'ours, le chevreuil, le cerf et l'original, ne pouvaient fuir alors avec toute leur vitesse, à travers quatre à cinq pieds de neige. Ces sauvages que n'arrêtaient ni les buissons, ni les ravines, ni les étangs, ni les rivières, et qui passaient à la course la plupart des animaux légers, faisaient rarement une chasse malheureuse. Mais au défaut de gibier, on vivait de gland. Au défaut de gland, on se nourrissait de la sève ou de la pellicule qui naît entre le bois et la grosse écorce du tremble et du bouleau.

Dans l'intervalle d'une chasse à l'autre, on faisait, on réparait les arcs et les flèches, les raquettes qui servaient à courir sur la neige, les canots sur lesquels on devait passer les lacs et les rivières. Ces meubles de voyage et quelques pots de terre, formaient toute l'industrie, tous les arts de ces peuples errans. Ceux d'entre eux qui s'étaient réunis en bourgades, ajoutaient à ces travaux les soins qu'exigeaient leur vie plus sédentaire ; ils y joignaient la

précaution de palissader, de défendre leurs cabanes contre les irruptions. Les sauvages s'abandonnaient alors, dans une sécurité profonde, à la plus entière inaction. Ce sentiment inquiet de sa propre faiblesse ; cette lassitude de tout et de soi-même, qu'on appelle ennui ; ce besoin de fuir la solitude et de se décharger sur autrui du fardeau de sa vie, étaient inconnus à ce peuple content de la nature et de sa destinée.

Leur stature était taillée en général dans les plus belles proportions : mais plus propres à surporter les fatigues de la course, que les peines du travail, ils avaient moins de vigueur que d'agilité. Avec des traits réguliers, ils avaient cet air féroce que leur donnaient sans doute l'habitude de la chasse et le péril de la guerre. Leur peau était d'un rouge obscur et sale. Cette couleur désagréable leur venait de la nature qui hâle tous les hommes, continuellement exposés au grand air. Elle était augmentée par la manie qu'ont toujours eu les peuples sauvages de se peindre le corps et le visage, soit pour se reconnaître de loin, soit pour se rendre plus agréable dans l'amour ou plus terribles à la guerre. A ce vernis, ils

joignaient des frictions de graisse de quadrupède ou d'huile de poisson, usage familier et nécessaire pour se garantir de la piquûre insoutenable des mouchérons et des insectes qui couvrent tous les pays que l'homme laisse en friche. Ces onguens étaient préparés et mêlés avec des sucS ou des matières rouges qui, peut-être, était le poison le plus mortel pour les moustics. Ajoutez à ces enduits qui pénètrent et dénaturent la couleur de la peau, les fumigations qu'on oppose encore à tous ces insectes, ou que respirent ces peuples dans leurs cabanes, où ils se chauffent tout l'hiver, où ils boucanent leurs viandes. C'en était assez pour leur donner un teint hideux à nos regards, mais beau sans doute, ou du moins supportable à leurs yeux peu délicats. Du reste ils avaient la vue, l'odorat, l'ouïe, tous les sens d'une finesse ou d'une subtilité qui les avertissaient de loin sur leurs dangers ou leurs besoins. Ceux-ci étaient bornés : mais leurs maladies l'étaient bien d'avantage. Ils ne connaissaient guère que celles qui pouvaient naître de leurs exercices quelquefois trop violens, ou de la surabondance de nourriture qu'ils prenaient après des diètes excessives.

Leur population était peu nombreuse, et peut-être n'était-ce pas un malheur. Les nations policées doivent désirer la multiplication des hommes, parceque, gouvernées par des chefs ambitieux, d'autant plus portés à la guerre qu'ils ne la font pas, elles sont réduites à la nécessité de combattre pour envahir ou pour repousser, parce qu'elles n'ont jamais assez de terrain et d'espace pour leur vie entreprenante et dispendieuse. Mais les peuples isolés, errans, gardés par les déserts qui les séparent, par les courses qui les dérobent aux irruptions, par la pauvreté qui les garantit de faire ou de souffrir des injustices, ces peuples sauvages n'ont pas besoin d'être multipliés. Pourvu qu'ils le soit assez pour résister aux animaux féroces, pour repousser un ennemi qui n'est jamais fort, pour se secourir mutuellement, tout est bien. Plus il le seraient au-delà ; plus promptement ils auraient dévasté les lieux qu'ils habitent, plutôt il seraient forcés de les quitter pour en aller chercher d'autres, le seul, du moins le plus grand inconvénient de leur vie précaire.

Indépendamment de ces réflexions qui pouvaient bien ne s'être pas présentées aux sau-

vages du Canada d'une manière si développée, la nature des choses suffisait seule pour arrêter leur population. Quoiqu'ils habitassent des contrées abondantes en gibier et en poisson, il y avait des saisons, et quelquefois des années où cette unique ressource leur manquait : la famine faisait alors d'horribles ravages chez des nations trop éloignées les unes des autres pour se donner des secours. Leurs guerres ou leurs hostilités passagères, mais causées par des haines éternelles, étaient très-destructives. Des chasseurs continuellement exercés à poursuivre leur nourriture qui fuyait devant eux, à déchirer l'animal qu'ils avaient surpris à la course ; des hommes dont l'oreille était familiarisée aux cris de la mort, et la vue à l'effusion du sang, devaient, dans les combats, se montrer plus impitoyables encore, s'il est possible, que ne le sont nos peuples frugivores.

On trouva dans le Canada trois langues mères, l'Algonquine, la Siouse et la Huronne. On jugea que ces langues étaient primitives, parce qu'elles renfermaient chacune un grand nombre de ces mots imitatifs qui peignent les choses par le son. Les dialectes qui en dérivèrent, se multipliaient presque autant que les

bourgades. On n'y remarquait point de termes abstraits, parce que l'esprit des sauvages, esprit encore enfant, ne s'écarte guère loin des objets et des temps présens ; et qu'avec peu d'idées on a rarement besoin de les généraliser, et d'en représenter plusieurs dans un seul signe. Mais d'ailleurs le langage de ces peuples presque toujours animé d'un sentiment prompt, unique et profond, remué par les grandes scènes de la nature, prenait dans leur imagination sensible et forte, un caractère vivant et poétique. L'étonnement et l'admiration, dont leur ignorance même les rendait susceptibles, les entraînaient violemment à l'exagération. Leur âme s'exprimait comme leurs yeux voyaient : c'était toujours des êtres physiques qu'ils retraçaient avec des couleurs sensibles, et leurs discours devenaient pittoresques. Au défaut de termes de convention pour rendre certaines idées composées ou compliquées, ils employaient des expressions figurées. Le geste, l'attitude ou l'action du corps, l'inflexion de la voix suppléaient ou achevaient ce qui manquait à la parole. Les métaphores étaient plus hardies, plus familières dans leur conversation, qu'elles ne le sont dans la poésie

même épique des langues de l'Europe. Leurs harangues dans les assemblées publiques, étaient sur-tout remplies d'images, d'énergie et de mouvement. Jamais peut-être aucun orateur Grec ou Romain, ne parla avec autant de force et de sublimité qu'un chef de ces sauvages. On voulait les éloigner de leur patrie : *Nous sommes, répondit-il nés sur cette terre ; nos pères y sont ensevelis. Disons-nous aux ossemens de nos pères, levez-vous, et venez avec nous dans une terre étrangère.*

Il est aisé de penser que de pareilles nations ne pouvaient pas être aussi douces, aussi faibles que celles du midi de l'Amérique. On éprouva, qu'elles avaient cette activité, cette énergie qu'on trouve chez les peuples du Nord, à moins qu'ils ne soient, comme les Lapons, d'une espèce fort différente de la nôtre.

G. THOMAS RAYNAL.

---

C'EST AUSSI EN TENTANT DE DÉCOUVRIR  
UNE ROUTE POUR ALLER AUX INDES ORI-  
ENTALES PAR L'OCEAN GLACIAL, QUE  
L'ON DÉCOUVRIT LE CANADA.

---

Des tentatives qui ont eu lieu pour franchir l'Océan glacial, en venant de l'est à l'ouest, ou, en d'autres termes, d'Europe en Asie par l'Atlantique et la mer de Baffin.

Le premier marin qui se présenta dans la lice est Jean Cabot, Vénitien, qui, envoyé à la découverte pour le compte du roi d'Angleterre, en 1497, découvre Terre-Neuve, qu'il nomma *Prima Vista*, et s'éleva jusqu'au 56e degré de latitude nord. Trois ans après cette découverte, Gaspard de Cortéreal, noble portugais, jaloux des progrès de l'Espagne dans le Nouveau-Monde, prend la résolution de s'y diriger par le nord, et de chercher une seconde route aux Indes. Il parvient à l'embouchure de la grande rivière du Canada, depuis nommée *fleuve Saint-Laurent*, et nommé *Terra di Labrador* (terre de labour) l'é-

tendue de côte située en deçà de 60e, parce qu'elle lui semblait propre à la culture, et rapporte dans sa patrie la découverte d'un détroit (sans doute au nord du cap Chidley, à l'entrée de la baie d'Hudson), qui devait inmanquablement conduire dans la mer des Indes : C'est le fameux détroit d'Anian, appelé ainsi d'après deux frères de ce nom. Cortéreal repartit en 1501 et revint dans les mêmes parages où il avança beaucoup plus loin vers le nord. Une tempête sépara les deux vaisseaux qu'il commandait, et, enveloppé par les glaces, il ne reparut plus jamais ; l'on ne put retrouver sa trace. Son frère, Michel de Cortéreal, se mit de Lisbonne en mer avec deux autres bâtiments pour aller à la recherche de l'intrépide Gaspard ; mais on n'entendit également plus parler de lui. Vasquez de Cortéreal, chambellan du roi de Portugal, voulut se dévouer le troisième pour suivre les traces de ses frères ; mais heureusement le monarque lui refusa la permission.

Dès l'année 1504 les Normands, les Bretons et les Portugais pêchaient la morue

sur les bancs de Terre-Neuve. En 1506, Jean Denis, de Honfleur, lève le premier la carte des côtes de l'île. En 1508, un Dieppois en ramène le premier sauvage à Paris. Vers la même année, Charles-Quint fait partir Gomez, de la Corogne, pour chercher un autre passage par le nord, à l'exemple des Anglais et des Français. Gomez revint au bout d'un an sans l'avoir trouvé : il n'avait été que jusqu'au 40<sup>e</sup> degré de latitude nord.

Absorbé dans ses guerres d'Italie, le roi de France, François I<sup>er</sup>. envoya cependant Jacques Cartier, de Saint-Malo, avec deux vaisseaux et cent vingt hommes d'équipage, pour participer aux richesses que les Espagnols tiraient des contrées nouvellement découvertes. Cartier fit presque le tour entier de Terre-Neuve, examina la baie de Saint-Laurent, et revint la même année à Saint-Malo. La relation de son voyage piqua tellement la curiosité, qu'il obtint, en 1535 trois nouveaux vaisseaux pour la même destination. Une tempête le força de relâcher dans le port de Saint-Nicolas, à l'entrée de la grande rivière.

qu'il nomma le premier *baie de Saint-Laurent*. Il aborda le premier à l'île de l'Assomption, appelée par les naturels *Nasticotec*, dont les Anglais ont fait *Anticosti*. Il donna le nom de *Sainte-Croix* à la rivière appelée depuis *rivière de Jacques Cartier*, et pénétra jusqu'au lieu maintenant nommé *Montréal*, d'où il revint dans sa patrie, pour en repartir en 1540 avec François de La Roche, seigneur de Roberval, que François 1er venait de nommer vice-roi du Canada, et regagner les côtes de France, au bout de trois années, pendant lesquelles Roberval avait envoyé vers le nord, à la découverte d'un passage aux Indes Orientales, son premier pilote, qui ne dépassa point le 52<sup>e</sup> degré de latitude nord.

Depuis l'expédition du seigneur de Roberval, nommé vice-roi du Canada, la France avait perdu de vue ces contrées. Henri IV, qui en avait entendu parler, y envoya plusieurs vaisseaux, dont les découvertes furent presque nulles. Champlain, gentilhomme français, trouva toutefois le lac qui porte son nom, et une

autre communication du lac Supérieur avec les lacs Dinipig et Bourbon, joints à la baie d'Hudson par la rivière Bourbon ou Nelson.

ALBERT-MONTEMONT.

~~~~~

CONDITION DE LA COLONIE FRANÇAISE EN  
1627, ET CAUSES DE SON PEU DE PRO-  
GRÈS.

—————

Les Français n'avaient encore en 1627 que trois misérables établissemens entourés de palissades. Cinquante habitans, hommes, femmes, enfans, composaient la plus grande de ces colonies. Le climat n'avait point dévoré les hommes qu'on y avait fait passer. Il était rigoureux, mais sain ; et les Européens y fortifiaient leur tempérament sans risquer leur vie. Cette langueur n'avait d'autre cause que le système

d'une compagnie exclusive, qui se proposait moins de créer une puissance nationale au Canada, que de s'y enrichir par le commerce des pelleteries. Pour guérir le mal il n'eût fallu que substituer à ce monopole la liberté. Mais le temps d'une théorie si simple n'était pas venu. Le gouvernement se contenta de substituer à cette compagnie une association plus nombreuse, et composée de gens plus accrédités.

On lui donna la disposition des établissemens formés et à former dans le Canada, le droit de les fortifier et de les régir à son gré, de faire la guerre ou la paix, selon ses intérêts. A l'exception de la pêche de la morue et de la baleine, qu'on rendit libre pour tous les citoyens, tout le commerce qui pouvait se faire par terre et par mer, lui fut cédé pour quinze ans. La traite du castor et des pelleteries lui fut accordée à perpétuité.

A tant d'encouragemens, on ajouta d'autres faveurs. Le roi fit présent de deux gros vaisseaux à la société, composée de sept cents intéressés. Douze des principaux obtinrent des lettres de noblesse. On pres-

sa les gentilshommes, de participer à ce commerce. La compagnie pouvait envoyer, pouvait recevoir toutes sortes de denrées, toutes sortes de marchandises, sans être assujettie au plus petit droit. La pratique d'un métier quelconque, durant six ans dans la colonie, en assurait le libre exercice en France. Une dernière faveur, fut l'entrée franche de tous les ouvrages qui seraient manufacturés dans ces contrées éloignées. Cette prérogative singulière, dont il n'est pas possible de pénétrer les motifs, donnait aux ouvriers de la Nouvelle-France, un avantage incomparable sur ceux de l'ancienne, enveloppés de péages, de lettres de maîtrise, de frais de marque, de toutes les entraves qu'on y avait multipliées à l'infini.

Pour répondre à tant de preuves de prédilection, la compagnie qui avait un fonds de cent mille écus, s'engagea à porter dans la colonie, dès l'an 1628, qui était le premier de son privilège, deux ou trois cents ouvriers des professions les plus convenables, et jusqu'à seize mille hommes avant 1643. Elle devait les loger, les nourrir,

les entretenir pendant trois ans, et leur distribuer ensuite une quantité de terre défrichées, suffisantes pour leur subsistance, avec le bled nécessaire pour les ensemençer la première fois.

La fortune ne seconda pas les avances que le gouvernement avait faites à la nouvelle compagnie. Les premiers vaisseaux qu'elle expédia furent pris par les Anglais, que le siège de la Rochelle venait de brouiller avec la France. Richelieu, Buckingham, ennemis par jalousie, par caractère, par intérêt d'état, par tout ce qui peut rendre irréconciliables deux ministres ambitieux, saisirent cette occasion, pour mettre aux prises les deux rois qu'ils gouvernaient, les deux nations qu'ils travaillaient à opprimer. La nation Anglaise qui combattait pour ses intérêts, eut l'avantage sur les Français. Ceux-ci perdirent le Canada en 1629. Le conseil de Louis XIII. connaissait si peu l'importance de cet établissement, qu'il opinait à n'en pas demander la restitution : mais l'orgueil de son chef, qui regardait l'irruption des Anglais comme son injure personnelle, parce

qu'il était à la tête de la compagnie, fit changer d'avis. On n'éprouva pas autant de difficultés qu'on en craignait ; et le traité de Saint-Germain-en-Laye rendit aux Français, en 1631, et la paix et le Canada.

L'adversité ne les corrigea pas. Ce fut après le recouvrement de la colonie, la même ignorance, la même négligence, le monopole ne remplissant aucun des engagements qu'il avait pris. Cette infidélité, loin d'être punie, fut, pour ainsi dire, récompensée par la prolongation du privilège. Les cris que poussait le Canada, se perdaient dans l'immensité des mers ; et les députés, chargés d'aller peindre l'horreur de sa situation, ne pouvaient jamais arriver au pied du trône, où la prévention ne laissa jamais approcher la vérité tremblante, que pour lui imposer silence par des menaces et des châtimens. Cette conduite qui blessait également l'humanité, les intérêts particuliers et la politique, eut les suites qu'elle devait avoir naturellement.

Les Français avaient mal formé leurs établissemens. Pour paraître régner sur d'immenses contrées, pour se rapprocher

des pelleteries, ils avaient placé leurs habitations à une telle distance les unes des autres, qu'elles n'avaient presque point de communication, qu'elles étaient hors d'état de se secourir. Les malheurs dont cette imprudence avait été suivie ne les avaient pas fait changer de conduite. L'intérêt du moment leur avait fait perdre le souvenir du passé, leur avait ôté la prévoyance de l'avenir. Ils n'étaient pas proprement dans un état social, puisque le magistrat ne pouvait pas surveiller à leurs mœurs, ni le gouvernement pourvoir à la sûreté de leurs personnes, à celle de leurs propriétés.

L'audacieux et ardent Iroquois ne tarda pas à démêler le vice de cette constitution, et se mit en mouvement pour en profiter. Aussi-tôt les faibles hordes de sauvages qu'on avait dérobées à ses fureurs, privées de l'appui qui faisait leur sûreté, s'enfuirent devant lui. Ce premier succès lui fit espérer qu'il réduirait leurs protecteurs à repasser les mers, et que même il enlèverait à ces étrangers leurs enfans pour remplacer les guerriers que les guerres précé-

dentes lui avaient fait perdre. Pour éviter ces calamités, ces humiliations, les Français se virent réduits à élever dans chacun des districts qu'ils occupaient, une espèce de fort, où ils se réfugiaient, où ils retiraient leurs vivres et leurs troupeaux à l'approche de cet ennemi irréconciliable. Ces palissades communément soutenues de quelques mauvais canons, ne furent jamais forcées, ni peut-être même bloquées ; mais tout ce qui était hors des retranchemens, était détruit ou emporté par ces barbares. Telle était la misère et la dégradation de la colonie, qu'elle ne subsistait que par les aumônes que les missionnaires recevaient d'Europe.

---

#### LES FRANÇAIS SORTENT DE L'INACTION. PAR QUELS MOYENS.

Enfin le ministère tiré de sa léthargie par un mouvement général qui changeait alors l'esprit des nations, fit passer, en 1662 quatre cents hommes de bonnes troupes

dans le Canada. Ce corps fut renforcé deux ans après. On reprit par degrés un ascendant décidé sur les Iroquois. Trois de leurs nations, effrayées de leurs pertes, proposèrent un accommodement, et les deux autres y furent amenées en 1668 par les suites de leur affaiblissement. La colonie jouit alors pour la première fois d'une profonde paix. C'était le germe de la prospérité; la liberté du commerce le fit éclore. Le castor seul resta sous le monopole.

Cette révolution dans les affaires fit fermenter l'industrie. Les anciens colons, concentrés par faiblesse autour de leurs palissades, donnèrent plus d'étendue à leurs plantations, et les cultivèrent avec plus de succès et de confiance. Tous les soldats qui consentirent à se fixer dans le Nouveau-Monde, obtinrent leur congé et une propriété. On accorda aux officiers un terrain proportionné à leur grade. Les établissemens déjà formés acquirent plus de consistance; on en forma de nouveaux, où l'intérêt et la sûreté de la colonie l'exigeaient. Cette esprit de vie et d'activité multiplia les échanges des sauvages avec

les Français, et ce commerce ranima les liaisons entre les deux mondes. Il semblait que ces commencements de prospérité devaient aller en augmentant, par l'attention qu'avaient les administrateurs de la colonie non seulement de bien vivre avec les peuples voisins, mais encore d'établir entre eux une harmonie générale. Dans un espace de quatre ou cinq cents lieues, il ne se commettait pas un seul acte d'hostilité, chose peut-être inouïe jusqu'alors dans l'Amérique Septentrionale. On eût dit que les Français n'y avaient d'abord échauffé la guerre à leur arrivée, que pour l'éteindre plus efficacement.

Mais cette concorde ne pouvait pas durer chez des peuples toujours armés pour la chasse, à moins que la puissance qui l'avait cimentée, n'employât à la maintenir une grande supériorité de forces. Les Iroquois s'apercevant qu'on négligeait ce moyen, revinrent à ce caractère remuant que leur donnait l'amour de la vengeance et de la domination. Ils eurent pourtant l'attention de ne se faire que des ennemis qui ne fussent ni alliés, ni voisins

des Français. Malgré ce ménagement, on leur signifia qu'il fallait mettre bas les armes, rendre tous les prisonniers qu'ils avaient faits, ou s'attendre à voir leur pays détruit, et leurs habitations brûlées. Une sommation si fière irrita leur orgueil. Ils répondirent qu'ils ne laisseraient jamais porter la moindre atteinte à leur indépendance; et qu'on devait savoir qu'ils n'étaient ni des amis à négliger, ni des ennemis à mépriser. Cependant ébranlés par le ton imposant qu'on avait pris, ils accordèrent en partie ce qu'on exigeait d'eux, et l'on ferma les yeux sur le reste.

Mais cette espèce d'humiliation aigrit le ressentiment d'une nation plus accoutumée à faire qu'à souffrir des outrages. Les Anglais qui, en 1664, avaient chassés les Hollandais de la Nouvelle-Belge, et qui étaient restés en possession de leur conquête, qu'ils avaient nommé la Nouvelle-Yorck, profitèrent des dispositions où ils voyaient les Iroquois. Aux semences de défection qu'ils jetaient dans leur âme ulcérée, ils ajoutèrent des présens pour les y engager. On tâcha de débaucher

pareillement les autres alliés de la France. Ceux qui résistèrent à la séduction furent attaqués. Tous furent invités, et quelques-uns forcés à porter leur castor et les autres pelleteries à la Nouvelle-Yorck, où elles étaient beaucoup mieux vendues que dans la colonie Française.

Dénonville, envoyé depuis dans le Canada pour faire respecter l'autorité du plus fier des rois, souffrait impatiemment tant d'insultes. Quoiqu'il fût non seulement en état de couvrir ses frontières, mais d'entreprendre même sur les Iroquois, comme on sentait qu'il ne fallait point attaquer cette nation sans la détruire, on convint de rester dans une inaction apparente, jusqu'à ce qu'on eût reçu d'Europe les moyens d'exécuter une si extrême résolution. Ces secours arrivèrent en 1687 ; et la colonie eut alors onze mille deux cents quarante neuf personnes dont on pouvait armer environ le tiers.

Avec cette superiorité de forces, Denonville eut pourtant recours aux armes de la faiblesse. Sous prétexte de vouloir terminer les différens par la négociation, il abu-

sa de la confiance que les Iroquois avaient dans le P. Jésuite Lambreville pour attirer leurs chefs à une conférence. A peine ils s'y étaient rendus qu'ils furent mis aux fers, embarqués à Québec et conduits aux galères.

Au premier bruit de cette trahison, les anciens des Iroquois firent appeler leur missionnaire. “ Tout nous autorise à te  
“ traiter en ennemi, lui dirent-ils, mais  
“ nous ne pouvons nous y résoudre. Ton  
“ cœur n'a point eu de part à l'insulte  
“ qu'on nous a faite ; et il serait injuste de  
“ te punir d'un crime que tu détestes plus  
“ que nous. Mais il faut que tu nous  
“ quittes. Une jeunesse inconsidérée pour-  
“ rait ne voir en toi qu'un perfide qui a  
“ livré les chefs de la Nation à un indi-  
“ gue esclavage.” Après ce discours les sauvages donnèrent au missionnaire des conducteurs qui ne le quittèrent qu'après l'avoir mis hors de danger, et des deux côtés on courut aux armes.

Les Français portèrent d'abord la terreur chez les Iroquois voisins des grands lacs : mais Denonville n'avait ni l'activité, ni

la célérité propres à faire valoir ce premier succès. Tandis qu'il réfléchissait au lieu d'agir, la campagne se trouva finie sans aucun avantage permanent. L'audace en redoubla parmi les peuplades Iroquoises, qui n'étaient pas éloignées des établissements Français. Elles y firent à plusieurs reprises les plus horribles dégâts. Les colons voyant leurs travaux ruinés par ces dévastations, qui leur ôtaient jusqu'à la ressource d'y remédier, ne soupirèrent que pour la paix. Le P. Lambreville qui conservait encore son premier ascendant sur des esprits effarouchés, fit des ouvertures de paix : elles furent écoutées.

Pendant qu'on négociait, un Machiavel, né dans les forêts ; le Rat, qui était le sauvage le plus brave, le plus ferme le plus éclairé qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique Septentrionale, arriva au fort de Frontenac, avec une troupe choisie de Hurons, bien déterminé à faire des actions dignes de la réputation qu'il avait acquise. On lui dit qu'un traité était entamé ; que des députés Iroquois étaient en chemin pour le conclure à Montréal ; qu'ainsi ce

serait désobliger le gouverneur Français, quo de continuer les hostilités contre une nation avec qui l'on était en voie d'accommodement.

Le Rat, vivement offensé de ce que les Français disposaient ainsi de la guerre et de la paix, sans consulter leurs alliés, résolut de punir cet orgueil outrageant. Il dressa une embuscade aux députés ; les uns furent tués, les autres prisonniers. Quand ceux-ci lui dirent le sujet de leur voyage, il en parut d'autant plus étonné, quo Denonville, leur répondit-il, l'avait envoyé pour les surprendre. Poussant la feinte jusqu'au bout, il les relâcha tous sur l'heure, à l'exception d'un seul qu'il garda, disait-il, pour remplacer un de ces Hurons tué dans l'attaque. Ensuite il se rendit avec la plus grande diligence à Michillimakinac, où il fit présent de son prisonnier au commandant Français qui, ne sachant point que Denonville traitait avec les Iroquois, fit casser la tête à ce malheureux sauvage. Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux Iroquois, depuis long-temps captif chez les Hurons, et lui donna la li-

berté pour aller apprendre à sa nation, que tandis que les Français amusaient leurs ennemis par des négociations, ils continuaient à faire des prisonniers et les massacraient. Cet artifice, digne de la politique Européenne la plus consommée en méchanceté, réussit au gré du sauvage, le Rat. La guerre recommença plus vive qu'auparavant. Elle fut d'autant plus durable, que l'Angleterre, depuis peu brouillée avec la France, à l'occasion du détronement de Jacques II, crut de son intérêt de s'allier avec les Iroquois.

Une flotte anglaise, partie d'Europe en 1690, arriva devant Québec au mois d'octobre, pour en former le siège. Elle avait dû compter sur une faible résistance, par la diversion que les sauvages feraient en occupant les principales forces de la colonie. Mais elle fut obligée de renoncer honteusement à son entreprise après de grandes pertes, trompée dans son attente par des causes singulières qui méritent quelque attention.

Le ministère de Londres, en formant le projet d'asservir le Canada, avait décidé

que ses forces de terre et celle de mer, y arriveraient par des mouvemens parallèles. Cette sage combinaison fut exécutée avec la plus grande précision. A mesure que les vaisseaux remontaient le fleuve Saint-Laurent, les troupes franchissaient les terres, pour aboutir en même temps que la flotte au théâtre de la guerre. Elles y touchaient presque, quand les Iroquois qui leur servaient de guide et de soutien, ouvrirent les yeux sur le danger qu'ils couraient, en menant leurs alliés à la conquête de Québec. Placés, dirent-ils dans leur conseil, entre deux nations Européennes, chacune assez forte pour nous exterminer, également intéressées à notre destruction lorsqu'elles n'auront plus besoin de notre secours ; que nous reste-t-il, sinon d'empêcher qu'aucune ne l'emporte sur l'autre ? Alors elles seront forcées de briguer notre alliance, ou même d'acheter notre neutralité. Ce système qu'on n'eût dit imaginé par la politique profonde qui préside à l'équilibre de l'Europe, déterminna les Iroquois à reprendre tous, sous divers prétextes, la route de leurs bourgades.

Leurs retraite entraîna celle des Anglais ; et les Français en sûreté dans les terres, réunirent avec autant de succès que de concert, toutes leurs forces à la défense de leur capitale.

---

#### ÉTAT DU CANADA A LA PAIX D'UTRECHT.

---

Cette vaste contrée s'était trouvée, à l'époque de la pacification d'Utrecht, dans un état de faiblesse et de misère inconcevable. C'était la faute des premiers Français qu'on avait vu s'y jeter plutôt que s'y établir. La plupart s'étaient contentés de courir les bois. Les plus raisonnables avaient essayé quelques cultures : mais sans choix et sans suite. Un terrain où l'on avait bâti et semé à la hâte, était aussi légèrement abandonné que défriché. Cependant les dépenses que faisait la métropole dans cet établissement, et le commerce des pelleteries, donnèrent, par intervalle, quelque aisance aux habitans. Mais ils la perdirent bientôt dans une suite

de guerres malheureuses. En 1714, les exportations du Canada ne passaient pas cent mille écus. Cette somme, jointe à celle de trois cents cinquante mille livres, que le gouvernement y versait chaque année, était toute la ressource de la colonie pour payer les marchandises qui lui venaient d'Europe. Aussi en recevait-elle si peu, qu'on était assez généralement réduit à se couvrir de peaux, à la manière des sauvages. Telle était la déplorable situation du plus grand nombre des vingt mille Français, qu'on comptait dans ces régions immenses.

---

#### POPULATION DU CANADA, ET DISTRIBUTION DE SES HABITANTS.

---

Le bon esprit qui se répandit alors dans une grande partie du globe, tira le Canada de l'engourdissement où il avait été si longtemps plongé. On voit par les dénombremens de 1753 et de 1758, qui ont donné à-peu-près les mêmes résultats, que

la population s'y élevo à quatre-vingt-onze mille âmes, indépendamment des troupes réglées, qui furent plus ou moins multipliées, selon les circonstances.

Ce calcul ne comprenait pas les nombreux alliés, répandus dans un espace de douze cents lieues de long, sur une assez grande largeur; ni même les seize mille Indiens domiciliés au centre ou dans le voisinage des habitations françaises. Les uns ni les autres ne furent jamais sujets. Au milieu d'une grande colonie Européenne, les moindres peuplades gardaient leur indépendances. Tous les hommes parlent de la liberté; les sauvages seuls la possèdent. Ce n'est pas simplement la nation entière, c'est l'individu qui est vraiment libre. Le sentiment de son indépendance agit sur toutes ses pensées, sur toutes ses actions. Il entrerait dans le palais d'un despote de l'Asie, comme dans la cabane d'un laboureur, sans s'être ébloui ni des richesses, ni de la puissance. C'est l'espèce, c'est l'homme, c'est son égal qu'il aime et qu'il respecte. Il ne pourrait que haïr un maître et le tuer.

Une partie des habitants de la colonie Française était concentrée dans trois villes. Québec, capitale du Canada, est à quinze cents lieues de la France, et à cent vingt lieues de la mer. Bâtie en amphithéâtre sur une péninsule formée par le fleuve Saint-Laurent et par la rivière Saint-Charles, elle domine de vastes campagnes qui l'enrichissent, et une rade très-sûre, ouverte à plus de deux cents vaisseaux. Son enceinte est de trois milles. Les eaux et les rochers en couvrent les deux tiers, et la défendent encore mieux que les fortifications élevées sur les remparts qui coupent la péninsule. Ses maisons sont d'une assez bonne architecture. On y comptait environ dix mille âmes au commencement de 1759. C'était le centre du commerce, et le siège du gouvernement.

La ville des Trois-Rivières, bâtie dix ans après Québec, et située trente lieues plus haut, dut sa naissance à la facilité que les sauvages du Nord devaient y trouver pour faire leurs échanges. Mais cet établissement qui fut brillant dans son ori-

gine, n'a jamais pu pousser sa population au-delà de quinze cents habitants ; parce que le commerce des pelleteries ne tarda pas à se détourner de ce marché, pour se porter tout entier à Montréal.

C'est une isle longue de dix lieues, large de quatre au plus, formée par le fleuve Saint-Laurent, soixante lieues au-dessus de Québec. De tous les pays qui l'environnent, il n'en est point où le climat soit aussi doux, la nature aussi belle, la terre aussi fertile. Quelques cabanes qui s'y étaient comme formées au hasard en 1640, se changèrent en une ville régulièrement bâtie et bien percée, qui contenait quatre mille habitants. Elle fut d'abord exposée aux insultes des sauvages : mais on l'entoura d'une mauvaise palissade, et bientôt d'un mur crénelé d'environ quinze pieds de hauteur. Elle dégénéra, lorsque les incursions des Iroquois obligèrent les Français de jeter des forts plus loin, pour s'assurer du commerce des fourrures.

Les autres colons qui n'étaient point renfermés dans les remparts de ces trois villes, n'habitaient point de bourgades :

mais ils étaient épars sur les rives du fleuve Saint-Laurent. On n'en voyait point auprès de son embouchure. Le terrain y est montueux, stérile, et ne laisse pas mûrir les grains. Les habitations commençaient, au Sud cinquante lieues, au Nord vingt lieues, plus bas que la ville de Québec ; fort éloignées entre elles, et sur des terres d'un médiocre rapport, Ce n'était qu'au voisinage de cette capitale que commençaient les champs vraiment fertiles, mais dont la bonté croissait à mesure qu'on avançait vers Montréal. Rien de plus délicieux à voir que les riches bordures de ce long et vaste canal. Des bois jettés çà et là, qui décoraient des montagnes chevelues ; des prairies couvertes de troupeaux ; des champs couronnés d'épis ; des ruisseaux qui se perdaient dans le fleuve, des églises et des châteaux que l'on découvrait de distance en distance au travers des arbres : tout cela formait une continuité de paysages que l'œil ne se lassait pas d'admirer. Ce spectacle touchant ne s'étendait pas loin de la rivière ; et voici pourquoi.

Lorsque le ministère de France entreprit de former un établissement dans le Canada, il donna un terrain assez étendu aux hommes actifs ou malheureux qui voulurent s'y fixer. Mais, comme on introduisit, à la même époque, dans cette région, la coutume de Paris qui ordonne que tous les descendants d'un chef de famille aient une part égale à sa succession, ce domaine fut réduit à rien ou presque rien, par des partages multipliés, dans une longue suite de générations.

Si, comme le bien public l'aurait exigé, les loix eussent assuré l'indivisibilité de la possession au fils aîné, la province aurait pris une autre face. Le père, poussé à l'économie et au travail par le désir de préparer un sort heureux à ses autres enfants, aurait demandé de nouvelles terres ; et il les eût couvertes de bâtimens, de troupeaux, de moissons, et il aurait placé sa nombreuse postérité. Les nouveaux propriétaires auraient suivi, à leur tour, cet exemple d'une tendresse très bien entendue ; et avec le temps, la colonie entière aurait été peuplée et cultivée.

Les avantages de cette politique, qui avaient échappé à la cour de Versailles, la frappèrent enfin en 1745. Elle défendit la division ultérieure de toute plantation qui n'aurait pas un arpent et demi de front, sur trente ou quarente de profondeur.

Au Canada, la nature elle-même dirigeait les travaux du cultivateur. Elle lui avait appris à dédaigner les terres aquatiques, sablonneuses ; celles où le pin, le sapin, le cèdre cherchaient un asile isolé. Mais quand il voyait un sol couvert d'érables, de chênes, de hêtres, de charmes et de merisiers, il pouvait lui demander d'abondantes récoltes de froment, de seigle, de maïs, d'orge, de lin, de chanvre, de tabac, de légumes, et d'herbre potagères de toutes les espèces.

La plupart des habitants avaient une vingtaine de moutons, dont la toison leur était précieuse ; dix ou douze vaches qui leur donnaient du lait ; cinq ou six bœufs consacrés au labourage. Tous ces animaux étaient petits, mais d'une chair exquisite. Ils faisaient portion d'une aisance

inconnue, en Europe, aux gens de la campagne.

Cette espèce d'opulence permettait aux colons d'avoir un assez grand nombre de chevaux qui n'étaient pas beaux, mais durs à la fatigue, et propres à faire sur la neige des courses prodigieuses. Aussi se plaisait-on à les multiplier dans la colonie, et poussait-on ce goût jusqu'à leur prodiguer pendant l'hiver des grains que les hommes regrettaient quelques fois en d'autres saisons.

Telle était la position des quatre-vingt-trois mille Français dispersés ou réunis sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Au dessus de sa source et dans les contrées connues sous le nom de *pays d'en haut*, on en voyait huit mille plus communément adonnés à la chasse et au commerce, qu'à l'agriculture.

Leur premier établissement était Cataracoui (1) ou le fort de Frontenac, bâti en 1671 à l'entrée du lac Ontario, pour arrêter les incursions des Anglais et des Iro-

---

(1) Aujourd'hui Kingston,

quois. La baie de ce lieu servait de port à la marine marchande et militaire qu'on avait formée sur cette espèce de mer, où les tempêtes ne sont guère moins fréquentes, ni moins terribles que sur l'Océan.

Entre le lac Ontario et le lac Erié, qui ont chacun trois-cents lieues de circuit, est un continent de quatorze lieues. Cette terre est coupée vers le milieu par le fameux Saut de Niagara, qui par sa hauteur, sa largeur, sa forme, et par la quantité, l'impétuosité de ses eaux, passe avec raison pour la plus étonnante cataracte du monde. C'est au dessus de cette magnifique et terrible cascade, que la France avait élevé des fortifications dans le dessein d'empêcher les sauvages de porter leurs pelleteries à la nation rivale.

Au-delà du lac Erié s'étend une terre distinguée sous le nom de Détroit. Elle surpasse tout le Canada par la douceur du climat, par la beauté, la variété du paysage, par la fertilité du sol, par l'abondance de la chasse et de la pêche. La nature a tout prodigué, pour en faire un séjour délicieux. Mais ce ne fut pas la beauté du

lieu qui engagea les Français à s'y établir vers le commencement du siècle : ce fut plutôt le voisinage de plusieurs nations sauvages, dont on pouvait tirer beaucoup de fourrures. Ce commerce s'accrut avec assez de rapidité.

Le succès de ce nouvel établissement, fit déchoir le poste de Michillimackinac, placé cent lieues plus loin, entre le lac Michigan, le lac Huron et le lac Supérieur, tous trois navigables. La plus grande partie du commerce qu'on y faisait avec les naturels du pays, se porta au Détroit, où il se fixa.

Outre les forts dont nous venons de parler, on en voyait de moins considérables, élevé çà et là sur des rivières ou dans des gorges de montagnes. Car le premier sentiment de l'intérêt est la défiance, et son premier mouvement, pour l'attaque ou pour la défense. Chacun de ces forts avait une garnison, qui couvrait de ses armes les Français établis aux environs. De leur réunion résultait le nombre de huit mille âmes, qu'on comptait dans les pays d'en haut.

## MŒURS DES FRANÇAIS CANADIENS

---

Peu de colons avaient les mœurs qu'on leur aurait désirées. Ceux que les travaux champêtres fixaient à la campagne, ne donnaient durant l'hiver que des moments au soin de leurs troupeaux, et à quelques autres occupations indispensables. Le reste du temps était consumé dans l'inaction, au cabaret, ou à courir sur la neige avec des traîneaux, comme les citoyens les plus distingués. Quand le printemps les appelait au travail indispensable des terres, ils labouraient superficiellement sans engrais, ensemençaient sans soin, et rentraient dans leur profond loisir, en attendant la saison de la maturité. Dans un pays où les habitants étaient trop glorieux ou trop indolens pour s'engager à la journée, chaque famille était réduite à faire elle-même sa récolte ; et l'on ne voyait point cette vive allégresse, qui dans les beaux jours de l'été, anime des

moissonneurs réunis pour dépouiller ensemble de vastes guérêts.

D'où venait cet excès de négligence ou de paresse ? De plusieurs causes. Le froid excessif des hivers qui suspendait le cours des fleuves, enchaînait toute l'activité des hommes. L'habitude du repos, qui, durant huit mois, était comme la suite d'une saison si rigoureuse, rendait le travail insupportable, même dans les beaux jours. La passion des armes qu'on avait excitée à dessein parmi ces hommes courageux et fiers, achevait de les dégoûter des travaux champêtres. Uniquement épris de la gloire militaire, ils n'aimaient rien tant que la guerre, quoiqu'ils la fissent sans paie.

Les habitants des villes, surtout de la capitale, passaient l'hiver comme l'été, dans une dissipation générale et continuelle. On ne leur trouvait aucune sensibilité pour le spectacle de la nature, ni pour les plaisirs de l'imagination ; nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction. L'amusement était l'unique passion ; et la danse faisait, dans les assemblées, les délices de tous les âges.

**QUELS OBSTACLES LE GOUVERNEMENT  
OPPOSAIT A LA CULTURE, A L'INDUSTRIE  
ET A LA PECHE.**

---

L'oisiveté, la frivolité n'auraient pas pris cet ascendant au Canada, si le gouvernement avait y occupé les esprits à des objets utiles et solides. Mais tous les colons y devaient, sans exception, une obéissance aveugle à une autorité purement militaire. La marche lente et sûre des loix, n'y était pas connue. La volonté du chef ou de ses lieutenants, était un oracle qu'on ne pouvait même interpréter, un décret terrible qu'il fallait subir sans examen. Les délais, les représentations, étaient des crimes aux yeux d'un despote, qui avait usurpé le pouvoir de punir ou d'absoudre par sa simple parole. Il tenait dans ses mains les grâces et les peines, les récompenses et les destitutions, le droit d'emprisonner sans ombre de délit, le droit plus redoutable encore de faire révéler comme des actes de justice, toutes les irrégularités de son caprice.

Cet absolu pouvoir ne se borna pas dans les premiers temps aux choses dépendantes de la guerre et de l'administration politique. Il s'étendit à la juridiction civile. Le gouverneur décidait arbitrairement et sans appel, de tous les procès qui s'élevaient entre les colons. Heureusement ces contestations naissaient rarement dans un pays où tout était pour ainsi dire, en commun. Une autorité si dangereuse fut maintenue jusqu'en 1663, époque à laquelle on érigea dans la capitale un tribunal pour juger définitivement tous les procès de la colonie. La coutume de Paris, modifiée par des combinaisons locales, forma le code de ses loix.

Ce code ne fut point mutilé ni défiguré par un mélange de loix fiscales. L'administration des finances ne percevait au Canada que le cinquième du produit des fiefs à chaque vente ; qu'une légère contribution des habitants de Québec et de Montréal pour l'entretien des fortifications de ces places ; que quelques droits à l'entrée, à la sortie des denrées et des marchandises. Ces objets réunis ne produi-

saient au fisc, dans les temps les plus florissans de la colonie, que 260,200 livres.

Les terres n'étaient pas imposées par le gouvernement ; mais elles étaient grévées d'autres charges. Dès les premiers jours de cet établissement, le roi faisait à ses officiers civils ou militaires, et à d'autres de ses sujets qu'il voulait récompenser ou enrichir, des concessions qui avaient depuis deux jusqu'à six lieues en carré. Ces grands propriétaires hors d'état, par la médiocrité de leur fortune, ou par leur peu d'aptitude à la culture, de mettre en valeur de si vastes possessions, furent comme forcés de les distribuer à des soldats vétérans ou à d'autres colons pour une redevance perpétuelle.

Chacun de ces vassaux recevait ordinairement quatre-vingt-dix arpents de terre, et s'engageait à donner annuellement à son seigneur un ou deux sous par arpent, et un demi-minot de bled pour la concession entière : il s'engageait à moudre à son moulin, et à lui céder, pour droit de mouture, la quatorzième partie de la farine ; il s'engageait à lui payer un douzième pour

les lods et ventes, et restait soumis au droit de retrait.

Tant d'entraves jetées d'avance sur l'agriculture, mirent la colonie dans l'impuissance de payer ce qui lui fallait tirer de la métropole. Le ministère de France en fut enfin si convaincu, qu'après s'être toujours obstinément refusé à l'établissement des manufactures en Amérique, il crut, en 1706, devoir même les y encourager. Mais ses invitations tardives ne produisirent que de faibles efforts. Peu de toiles communes, et quelques mauvaises étoffes de laine, épuisèrent toute l'industrie des colons.

Les pêcheries ne les tentaient guère plus que les manufactures. La seule qui fût un objet d'exportation, était celle du loup-marin.

Durant l'intervalle des deux dernières guerres, qui fût le temps le plus florissant de la colonie, ses exportations ne passèrent pas 1,200,000 lib. en pelleteries, 800,000 l. en castor, 250,000 lib. en huile de loup-marin, une pareille somme en farines ou en pois, et 150,000 lib. en bois de toutes

les espèces. Ces objets ne formaient chaque année qu'un total de 2,650,000 lib. ; somme insuffisante pour payer les marchandises qui arrivaient de la métropole. Le gouvernement remplissait le vide.

---

IMPOTS EXIGÉS DANS LE CANADA. DEPENSES QU'Y FAISAIT LE MINISTÈRE ETC.

---

Dans les commencemens de la possession du Canada, les Français n'y voyaient presque point d'argent. Le peu qu'en apportaient ceux qui venaient successivement s'y établir, n'y séjournait pas longtemps ; parce que les besoins de la colonie l'en faisaient promptement sortir. C'était un inconvénient qui ralentissait le commerce, et retardait les progrès de l'agriculture. La cour de Versailles fit fabriquer, en 1670, pour tous ses établissemens d'Amérique, une monnaie à laquelle on donna un coin particulier, et une valeur idéale, d'un quart plus forte que celle des espèces qui circulaient dans la métropole. Mais

cet expédient ne procura pas l'avantage qu'on s'en était promis, du moins pour la Nouvelle-France. On jugea donc convenable, vers la fin du siècle dernier, de substituer en Canada le papier aux métaux, pour le payement des troupes, et pour les autres dépenses du gouvernement. Cette invention réussit jusqu'en 1713, où l'on cessa d'être fidèle aux engagements contractés par les administrateurs de la colonie. Les lettres de change qu'ils tiraient sur le fisc de la métropole, ne furent pas acquittées ; et dès lors tombèrent dans l'avilissement. On les liquida en 1720, mais avec perte de cinq huitièmes.

Cet événement fit reprendre au Canada l'usage de l'argent, qui ne dura qu'environ deux ans. Les négociants, tous ceux des colons qui avaient des remises à faire en France, trouvaient embarrassant, coûteux et dangereux d'y envoyer des espèces ; et ils furent les premiers à solliciter le rétablissement du papier-monnaie. On fabriqua des cartes qui portaient l'empreinte des armes de France et de Navarre, et qui étaient signées par le gouver-

neur, l'intendant et le contrôleur. Il y en avait de vingt-quatre, de douze, de six, de trois livres ; et de trente, de quinze, de sept sous six deniers. Leurs valeurs réunies ne s'élevaient pas au-dessus d'un million. Lorsque cette somme ne suffisait pas pour les besoins publics, on y suppléait par des ordonnances signées du seul intendant, première faute ; et non limitées pour le nombre, abus encore plus criant. Les moindres étaient de vingt sous, et les plus considérables de cent livres. Ces différents papiers circulaient dans la colonie ; ils y remplissaient les fonctions de l'argent jusqu'au mois d'octobre. C'était la saison la plus reculée où les vaisseaux dussent partir du Canada. Alors on convertissait tous ces papiers en lettres de change, qui devaient être acquittées en France par le gouvernement, qui était censé en avoir employé la valeur. Mais la quantité s'en était tellement accrue, qu'en 1754 le trésor du prince n'y pouvait plus suffire, et qu'il fallut en éloigner le paiement. Une guerre malheureuse, qui survint deux ans après, en grossit encore le nombre, au

point qu'elles furent décriées. Bientôt les marchandises montèrent hors de prix ; et comme, à raison des dépenses énormes de la guerre, le grand consommateur était le roi, ce fut lui seul qui supporta le discrédit du papier, et le préjudice de la cherté. Le ministère, en 1759, fut forcé de suspendre le paiement des lettres de change, jusqu'à ce qu'on en eût démêlé la source et la valeur réelle. La masse en était effrayante.

Les dépenses annuelles du gouvernement pour le Canada, qui ne passaient pas quatre cents mille francs, en 1729, et qui, avant 1749, ne s'étaient jamais élevées au-dessus de dix-sept cents mille livres, n'eurent plus de bornes après cette époque. L'an 1750, coûta deux millions cent mille livres. L'an 1751, deux millions sept cents mille livres. L'an 1752, quatre millions quatre-vingt-dix mille livres. L'an 1753, cinq millions trois cents mille livres. L'an 1754, quatre millions quatre cents cinquante mille livres. L'an 1755, six millions cent mille livres. L'an 1756, onze millions trois cents mille livres. L'an 1757, dix-neuf millions deux cents cinquante mille

livres. L'an 1758, vingt-sept millions neuf cents mille livres. L'an 1759, vingt-six millions. Les huit premiers mois de l'an 1760, treize millions cinq cents mille livres. De ces sommes prodigieuses, il était dû à la paix quatre-vingts millions.

On remonta à l'origine de cette dette impure. Les malversations furent effrayantes. Quelques-uns de ceux qui étaient devenus prévaricateurs, par l'abus du pouvoir illimité que le gouvernement leur avait accordé, furent flétris, bannis, dépouillés d'une partie de leurs brigandages. D'autres, non moins coupables, répandirent l'or à pleines mains ; échappèrent à la restitution, à l'infamie, et jouirent insolemment d'une fortune si criminellement acquise. Les lettres de change furent réduites à la moitié, et les ordonnances au quart de la valeur. Les unes et les autres furent payées en contrats à quatre pour cent qui tombèrent dans le plus grand avilissement.

Dans la dette de quatre-vingts millions, les Canadiens étaient porteurs de trente-quatre millions d'ordonnances, et de sept

millions de lettres de change. Leur papier subit la loi commune : mais la Grande-Bretagne, dont ils étaient devenus les sujets, obtint pour eux un dédommagement de trois millions en contrats, et de six cents mille francs en argent ; de sorte qu'ils reçurent cinquante-cinq pour cent de leurs lettres de change, et trente-quatre pour cent de leurs ordonnances.

---

**DIFFICULTÉS QUE LA FRANCE AVAIT A  
VAINCRE POUR TIRER UN PARTI AVANTA-  
GEUX DU CANADA.**

On ne peut disconvenir que la nature n'opposât quelque obstacle aux entreprises de la politique. Le fleuve Saint-Laurent est fermé six mois par les glaces. Le reste du temps, ce sont des brouillards épais, des courans rapides, des banes de sable, et des rochers à fleur d'eau, qui rendent la navigation impraticable durant la nuit, dangeureuse pendant le jour. Depuis Québec jusqu'à Montréal, la rivière n'est

praticable que pour des bâtimens de trois cents tonneaux ; et encore sont-ils trop souvent contrariés par des vents terribles, qui les retiennent quinze jours ou trois semaines dans ce court trajet. De Montréal au lac Ontario, les voyageurs trouvent jusqu'à six cataractes, qui les réduisent à la triste nécessité de décharger leurs canots, et de les porter avec les marchandises, par des routes de terre assez considérables. (1)

Loïn d'encourager l'homme à vaincre la nature, on n'imagina que des projets ruineux. Pour avoir l'avantage sur les Anglais dans le commerce des pelleteries, on éleva trente-trois forts à une grande distance les uns des autres. Le soin de les construire, de les approvisionner, détourna les Canadiens des seuls travaux qui devaient les occuper. Cette méprise les jeta dans une route semée d'écueils et de périls.

Les sauvages ne voyaient pas sans inquiétude se former des établissemens qui pouvaient menacer leur liberté. Ces soup-

---

(1) C'est ce qui est appelé maintenant *Portage*.

çons leur mirent les armes à la main, et la colonie fut rarement sans guerre. La nécessité rendit soldats tous les Canadiens. Une éducation mâle et toute militaire les endurcissait de bonne heure à la fatigue, et les familiarisait avec le danger. A peine sortis de l'enfance, on les voyait parcourir un continent immense, l'été en canot, l'hiver à pied, au travers des neiges et des glaces. Comme il n'avaient qu'un fusil pour moyen de subsistance, ils étaient continuellement exposés à mourir de faim : mais rien ne les effrayait, pas même le danger de tomber entre les mains des Sauvages, qui avaient épuisé tout leur génie à imaginer, pour leurs ennemis, des supplices, dont le plus doux était la mort.

Les arts sédentaires de la paix, les travaux suivis de l'agriculture, ne pouvaient pas avoir d'attrait pour des hommes accoutumés à une vie active, mais errante. La cour, qui ne voit ni ne connaît les douceurs et l'utilité de la vie rustique, augmenta l'aversion que les Canadiens en avaient conçue, en versant exclusivement les grâces et les honneurs sur les exploits guer-

riers. La noblesse fut l'espèce de distinction qu'on prodigua le plus, et qui eut des suites plus funestes. Non seulement elle plongea les Canadiens dans l'oisiveté, mais elle leur donna encore un penchant invincible pour tout ce qui avait de l'éclat. Des produits qui auraient dû être consacrés à l'amélioration des terres, furent prodigués en vaines parures. Un luxe ruineux couvrait une pauvreté réelle.

---

#### ORIGINE DE LA GUERRE DES ANGLAIS ET DES FRANÇAIS DANS LE CANADA.

Tel était l'état de la colonie, lorsque le gouvernement en fut confié, en 1747, à la Gallissonière, qui joignait à des connaissances étendues un courage actif, et d'autant plus inébranlable, qu'il était raisonné. Les Anglais voulaient étendre les limites de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Acadie, jusqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent. Il jugea que ces prétentions étaient injustes, et il résolut de les resser-

rer dans la péninsule où il croyait que les traités même les avaient bornés. L'ambition qui les poussait dans l'intérieur des terres, singulièrement du côté de l'Ohio ou de la Belle-Rivière, ne lui paraissait pas moins outré. Les Apalaches, à son avis, devaient être les limites de leurs possessions ; et il se promit de ne pas leur laisser franchir ces montagnes. Le successeur qu'on lui donna, pendant qu'il rassemblait les moyens de soutenir ce vaste dessein, embrassa ses vues avec toute la chaleur qu'elles pouvaient inspirer. On vit s'élever de tous côtés des forts qui devaient donner de la solidité à un système que la cour avait adopté, peut-être sans en prévoir, peut-être sans en peser assez les suites.

Alors commencèrent entre les Anglais et les Français de l'Amérique-Septentrionale, des hostilités plutôt autorisées qu'avouées par leurs métropoles. Cette guerre sourde convenait extrêmement au ministère de Versailles, qui, réparait peu à peu les pertes qu'il avait faites. Des échecs réitérés ouvrirent enfin les yeux à la

Grande-Bretagne, sur la politique de sa rivale. Georges II pensa qu'une situation équivoque ne convenait pas à la supériorité de ses forces maritimes. Son pavillon reçut l'ordre d'insulter le pavillon Français sur toutes les mers. Il avait pris ou dispersé tous les vaisseaux qu'il avait rencontrés, lorsqu'en 1758 il cingla vers l'Isle-Royale.

---

**LES ANGLAIS ATTAQUENT LE CANADA. ILS  
Y ÉPROUVENT D'ABORD DE GRANDS RE-  
VERS. CAUSES DE CES INFORTUNES.**

La conquête de l'Isle-Royale ouvrit le chemin du Canada. Dès l'année suivante, on y porta la guerre, ou plutôt on y multiplia les scènes de carnage dont cet immense pays était depuis longtemps le théâtre. Voici quel en était le principe.

Les Français établis dans ces contrées y avaient poussé leur ambition vers le Nord, où les belles pelleteries étaient en plus grande abondance. Lorsque cette veine de richesses tarit ou diminua, le commerce

se tourna vers le Sud, où l'on découvrit l'Ohio, qui mérita le nom de Belle-Rivière. Elle ouvrait la communication naturelle du Canada avec la Louisiane. En effet, quoique les vaisseaux qui entrent dans le fleuve Saint-Laurent s'arrêtent à Québec, la navigation continue sur des barques jusqu'au lac Ontario, qui n'est séparé du lac Érié que par un détroit sur lequel la France éleva de bonne heure le fort Niagara. C'est-là, c'est au voisinage du lac Érié que se trouve la source de l'Ohio, qui arrose le plus beau pays du monde, et qui, grossi par plusieurs rivières, va porter le tribut de ses eaux au Mississipi, dont il augmente la majesté.

Cependant les Français ne faisaient aucun usage d'un canal si magnifique. Les faibles liaisons qui subsistaient entre les deux colonies, étaient toujours entretenues par les régions du Nord. La nouvelle route, beaucoup plus courte, beaucoup plus facile que l'ancienne, ne commença à être fréquentée que par un corps de troupes qu'on envoya du Canada, en 1739, au secours de la Louisiane, qui était

en guerre ouverte avec les sauvages. Après cette expédition, la route du Sud retomba dans l'oubli, dont elle ne sortit guère qu'en 1753. Ce fut l'époque où l'on éleva plusieurs petits forts sur l'Ohio, dont on étudiait le cours depuis quatre ans. Le plus considérable de ces forts, reçut le nom du gouverneur Duquesne, qui l'avait fait bâtir.

Les colonies Anglaises ne purent voir sans chagrin s'élever derrière eux des établissements Français, qui, joints aux anciens, semblaient les envelopper. Elles craignirent que les Apalaches, qui devaient servir de limites naturelles aux deux nations, ne fussent une barrière insuffisante contre les entreprises d'un voisin inquiet et belliqueux. Dans cette défiance, elles passèrent elles-mêmes ces célèbres montagnes, pour disputer à la nation rivale la possession de la Belle-Rivière. Cette première démarche ne fut pas heureuse. On battit les détachements qui se succédaient ; on détruisit les forts à mesure qu'ils s'élevaient.

Pour arrêter le cours de ces disgraces,

et venger l'affront qu'elles imprimaient à la nation, la métropole fit passer des forces considérables au Nouveau-Monde, sous les ordres de Braddock. Ce général allait attaquer, dans l'été de 1755, le fort Duquesne avec trente-six canons et six mille hommes, lorsqu'il fut surpris à quatre lieues de la place, par deux cents cinquante Français, et six cents cinquante Sauvages, qui exterminèrent son armée. Ce revers inexplicable arrêta la marche des trois corps nombreux, qui allaient fondre sur le Canada. La terreur les obligea de regagner leurs quartiers ; et dans la campagne suivante, la circonspection la plus timide accompagna tous leurs mouvements.

Cet embarras enhardit les Français. Malgré l'infériorité prodigieuse de leurs forces, ils osèrent, au mois d'août de l'an 1756, se présenter devant Oswego. C'était originairement un magasin fortifié à l'embouchure de la rivière de Choueguen, sur le lac Ontario. Situé presque au centre du Canada, l'avantage de sa position y avait fait élever successivement plusieurs ouvrages, qui l'avaient rendu un des meil-

leurs postes de ces contrées, Il était défendu par dix-huit cents hommes, qui avaient cent vingt et une pièces d'artillerie, et une grande abondance de munitions de toutes les espèces. Malgré tant de soutiens, il se rendit, après quelques jours d'une attaque vive et audacieuse, à trois mille hommes qui en formaient le siège.

Cinq mille cinq cents Français et dix-huit cents Sauvages, marchèrent dans le mois d'août de l'année suivante au fort George, situé sur le lac Saint-Sacrement, et regardé avec raison comme le boulevard des établissemens Anglais ; comme l'entrepôt où devaient se réunir les forces destinées contre le Canada. La nature et l'art avaient tout fait pour rendre impraticables les chemins qui conduisaient à cette place. Des corps distribués de distance en distance, dans les meilleures positions, étaient encore venus au secours de l'art et de la nature. Cependant ces obstacles furent surmontés avec une intelligence, une intrépidité, qui ne demandaient qu'un théâtre plus connu, pour embellir l'histoire. Les assaillants, après avoir

massacré ou mis en fuite un grand nombre de leurs ennemis, arrivèrent devant la place, où ils réduisirent deux mille deux cents soixante-quatre hommes à capituler.

Ce nouveau malheur réveilla les Anglais. Leurs généraux s'appliquèrent, durant l'hiver, à mettre de la discipline dans les différents corps; ils les accoutumèrent à combattre dans les bois, à la manière des Sauvages. Au retour de la belle saison, l'armée composée de six mille trois cents hommes de troupes réglées, et de treize mille hommes des milices des colonies, s'assembla sur les ruines du fort George. Elle s'embarqua sur le lac de ce nom, qui séparait les colonies des deux nations, et se porta sur Carillon, qui n'en était éloigné que d'une lieue.

Ce fort, qui venait d'être bâti au commencement de la guerre, pour couvrir le Canada, n'avait pas l'étendue convenable pour arrêter les forces qui l'allaient assaillir. On forma donc à la hâte, sous le canon de la place, des retranchements de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, et l'on mit en avant de grands arbres renver-

sés, dont les branches coupées et nfilées, faisaient l'effet de chevaux de frise. Les drapeaux étaient plantés sur le sommet des remparts, qui renfermaient trois mille cinq cents hommes.

Cet appareil formidable n'étonna pas les Anglais, résolus à laver la honte qui ternissait depuis si longtemps la gloire de leurs armes, dans un pays où la prospérité de leur commerce tenait au succès de leur bravoure. Le 8 juillet 1758, ils se précipitèrent sur ces palissades avec la fureur la plus aveugle. Inutilement on les foudroyait du haut du parapet, sans qu'ils pussent se défendre. Inutilement ils tombaient enfilés, embarrassés dans les tronçons d'arbres, au travers desquels leur fougue les avait emportés. Tant de pertes ne faisaient qu'accroître cette rage effrénée. Elle se soutint plus de quatre heures, et leur coûta plus de quatre mille de leurs braves guerriers, avant qu'ils abandonnassent une entreprise aussi téméraire que forcené.

Les actions de détail ne leur furent pas moins funestes. Ils n'insultaient pas un

poste, où il ne fussent repoussés. Ils ne hasardaient pas un détachement, qui ne fût battu ; pas un convoi, qui ne fût enlevé. La rigueur même des hivers, qui devait les garder et les défondre, était la saison où les Sauvages et les Canadiens allaient porter le fer et le feu sur les frontières, et jusque dans le centre des colonies Anglaises.

Tous ces désastres avaient leur source dans un faux principe du gouvernement. La cour de Londres s'était toujours persuadée, que pour dominer dans le Nouveau-Monde, elle n'avait besoin que de la supériorité de sa marine, qui pouvait facilement y transporter des secours et intercepter les forces de ses ennemis.

Quoique l'expérience eût démenti cette vaine prétention, le ministère ne chercha pas même à en diminuer les fâcheux effets par le choix de ses généraux. Presque tous ceux qu'il chargea de remplir ses vues, manquèrent également d'intelligence, de vigueur et d'activité.

Les armées n'étaient pas propres à réparer les fautes des chefs. Les troupes

avaient bien cette fierté de caractère, ce courage invincible que le gouvernement encore plus que le climat, donne aux soldats Anglais : mais ces qualités nationales étaient contre balancées ou épuisées par des fatigues excessives, que rien ne soulageait, dans un pays dépourvu de toutes les commodités de l'Europe. Quand aux milices des colonies, elles étaient composées de cultivateurs paisibles, qui n'étaient point aguerris au carnage par l'habitude de la chasse, et par la vivacité militaire de la plupart des colons Français.

A ces inconvéniens, pris dans la nature des choses, il s'en joignit qui provenaient uniquement de la faute des hommes. Les postes élevés pour la sûreté des divers établissemens Anglais, n'avaient pas cette réciprocité de soutien et de défense, cet ensemble sans lequel il n'y a point de force. Les provinces, qui avaient toutes des intérêts distincts, et qui n'étaient pas rapprochées par l'autorité d'un chef unique, ne coopéraient pas au bien commun avec ce concours d'efforts et cette unité de sentimens, qui seuls peuvent assurer le succès.

La saison d'agir se passait en vaines disputes entre les colons et les gouverneurs. Tout plan d'opérations rejeté par quelque assemblée, était abandonné. Convenait-on d'en adopter un, il devenait public avant son exécution et sa publicité le faisait souvent échouer. Enfin, on était irréconciliablement brouillé avec les sauvages.

Ces peuples avaient toujours la prédilection la plus marquée pour la France. C'était une sorte de retour, qu'ils croyaient devoir à la considération qu'on leur avait témoignée en leur envoyant des missionnaires, qu'ils regardaient plutôt comme des ambassadeurs du prince, que comme des envoyés de Dieu. Ces missionnaires, en étudiant la langue des sauvages; en se conformant à leur caractère, à leurs inclinations; en usant de tous les moyens propres à gagner leur confiance, avaient acquis un pouvoir absolu sur leur âme. Les colons Français, loin de leur donner des mœurs de l'Europe, avaient pris celles du pays qu'ils habitaient: l'indolence de ces peuples pendant la paix, leur activité

durant la guerre ; et leur amour constant pour la vie errante et vagabonde. On avait même vu plusieurs officiers distingués se faire adopter parmi ces nations. La haine et la jalousie des Anglais ont calomnié cette conduite, jusqu'à dire que ces hommes généreux avaient acheté à prix d'argent les crânes de leurs ennemis ; avaient mené les danses horribles qui accompagnent chez ces peuples l'exécution ; des prisonniers, avaient imité leurs cruautés et partagé leurs barbares festins. excès d'horreur incroyable, entièrement opposés à l'esprit de la nation à laquelle on osait les imputer.

De l'attachement décidé pour les Français, naissait, dans ces nations, l'aversion la plus insurmontable pour les Anglais. C'étaient, de tous les sauvages Européens, les plus difficiles à apprivoiser, si l'on en croyait ceux de l'Amérique. La haine de ceux-ci devint bientôt une rage, une soif de sang, quand ils virent leur tête mise à prix ; quand ils se virent proscrits sur leur terre natale par des assassins étrangers. Les mêmes mains, qui si long-

temps, avaient enrichi la colonie Anglaise du trafic des pelleteries, prirent la hache pour la détruire. Les sauvages coururent à la chasse des Bretons comme à celle des ours. Ce ne fut plus la gloire, ce fut le carnage qu'ils charchèrent dans les combats. Ils détruisirent des armées que les Français n'auraient voulu que vaincre, Leur fureur était si exaltée, qu'un prisonnier Anglais ayant été conduit dans une habitation écartée, la femme lui coupa aussi-tôt un bras et fit boire à sa famille le sang qui en dégoûtait. *Je veux, répondit-elle à un missionnaire jésuite, qui lui reprochait l'atrocité de cette action, je veux que mes enfants soient guerriers ; il faut donc qu'ils soient nourris de la chair de leurs ennemis.*

G. THOMAS RAYNAL.

---

PRISE DE QUEBEC PAR LES ANGLAIS EN

1759.

---

Telle était la situation des choses, lorsqu'une flotte anglaise, où l'on comptait trois cents voiles, et qui était commandée par l'amiral Saunders, se fit voir sur le fleuve Saint-Laurent, à la fin de juin 1759. Par une nuit obscure et un vent très favorable, huit brûlots furent lancés pour la réduire en cendres. Tout eût péri infailliblement, hommes et vaisseaux, si l'opération avait été conduite avec l'intelligence, le sang-froid et le courage qu'elle exigeait. Mais ceux qui s'en étaient chargés n'avaient peut-être aucune de ces qualités, ou du moins ne les réunissaient pas toutes. Impatients d'assurer leur retour à terre, ils mirent beaucoup trop tôt le feu aux bâtiments dont ils avaient la direction. Aussi l'assaillant, averti à temps du danger qui le menaçait, vint-il à bout de s'en garantir par son activité et par son audace.

Il ne lui en coûta que deux faibles navires.

Tandis que les forces navales échappaient si heureusement à leur destruction, l'armée, qui était de dix mille hommes, attaquait la Pointe de Levy, en chassait les troupes Françaises qui y étaient retranchées, y établissait ses batteries, et bombardait, avec le plus grand succès, la ville de Québec, qui, quoique située sur la rive opposée du fleuve, n'était éloigné que de six cents toises.

Mais ces avantages ne conduisaient pas au but qu'on s'était proposé. Il s'agissait de se rendre maître de la capitale de la colonie ; et la côte qui y conduisait était si bien défendue par des redoutes, par des batteries et par des troupes, qu'elle paraissait inaccessible. Les assaillans furent de plus en plus confirmés dans cette opinion, après qu'ils eurent tâté le saut de Montmorency, où ils perdirent quinze cents hommes, et où ils auraient pu aisément perdre toute ce qui y avait été imprudemment débarqué.

Cependant la saison avançait. Le gé-

néral Amherst, qui devait faire une diversion du côté des lacs, ne paraissait point. On avait perdu tout espoir de forcer l'ennemi dans ses postes. Le découragement commençait à se manifester, lorsque M. Murray proposa de monter avec l'armée et une partie de la flotte deux milles au dessus de la place, et de s'emparer des hauteurs d'Abraham, que les Français avaient négligé de garder, parce qu'ils les croyaient suffisamment défendues par les rochers très-escarpés qui les entouraient. Cette idée heureuse et brillante est reçue avec transport. Le 13 décembre, cinq mille Anglais débarquent avant le jour, et sans être aperçus, au pied des hauteurs. Ils y grimpent, sans perdre un moment, et s'y trouvent en ordre de bataille, lorsqu'à neuf heures ils sont attaqués par deux mille soldats, cinq mille Canadiens et cinq cents sauvages. Le combat s'engage et se décide en faveur de l'Anglais, qui, dès le commencement de l'action, avait perdu l'intrépide Wolf, son général, sans perdre la confiance et la résolution.

C'était avoir remporté un avantage con-

sidérable : mais il pouvait n'être pas décisif. Douze heures de temps suffisaient pour rassembler des troupes distribuées à quelques lieues du champ de bataille pour les joindre à l'armée battue, et marcher au vainqueur avec des forces supérieures à celles qu'il avait défaites. C'était l'avis du général Montcalm, qui blessé mortellement dans la retraite, avait eu le temps, avant d'expirer, de songer au salut des siens, en les encourageant à réparer leur désastre. Un sentiment si généreux ne fut pas suivi du conseil de guerre. On s'éloigna de dix lieues. M. le chevalier de Levy, accouru de son poste pour remplacer Montcalm, blâma cette démarche de faiblesse. On en rougit ; on voulut revenir sur ses pas, et ramener la victoire. Il n'était plus temps. Québec, quoique aux trois quarts détruit, avait capitulé dès le 17 avec trop de précipitation.

L'Europe entière crut que la prise de cette place finissait la grande querelle de l'Amérique Septentrionale. Personne n'imagina qu'une poignée de Français, qui manquaient de tout, à qui la fortune

même semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable. On les connaissait mal. On perfectionna à la hâte des retranchements qui avaient été commencés à dix lieues au dessus de Québec. On y laissa des troupes suffisantes pour arrêter les progrès de la conquête ; et l'on alla s'occuper à Montréal des moyens d'en effacer la honte et la disgrâce.

C'est-là qu'il fut arrêté qu'on marcherait dès le printemps en force sur Québec, pour le reprendre par un coup de main, ou par un siège, au défaut d'une surprise. On n'avait encore rien de ce qu'il fallait pour attaquer une place en règle : mais tout était combiné de façon à n'entamer cette entreprise qu'au moment où les secours qu'on attendait de France ne pouvaient manquer d'arriver.

Malgré la disette affreuse de toutes choses, où se trouvait depuis long-temps la colonie, les préparatifs étaient déjà faits, quand la glace qui couvrait tout le fleuve, venant à se rompre vers le milieu de sa largeur, y ouvrit un canal. On fit glisser

les bateaux à force de bras, pour les mettre à l'eau. L'armée composée de citoyens et de soldats qui ne faisaient qu'un corps, qui n'avaient qu'une âme, se précipita, dès le 20 avril 1760, dans ce courant du fleuve avec une ardeur inconcevable. Les Anglais la croyaient encore paisible dans ses quartiers d'hiver ; et déjà toute débarquée, elle touchait à une garde avancée de quinze cents hommes, qu'ils avaient placée à trois lieues de Québec. Ce gros détachement allait être taillé en pièces, sans un de ces hasards singuliers qu'il n'est pas donné à la prudence humaine de prévoir.

Un canonnier, en voulant sortir de sa chaloupe, était tombé dans l'eau. Un glaçon se rencontra sous ses mains ; il y grimpa, et se laissa aller au gré du flot. Le glaçon, en descendant, rasa la rive de Québec. La sentinelle anglaise placée à ce poste, voit un homme prêt à périr, et crie au secours. On vole au malheureux que le courant emporte, et on le trouve sans mouvement. Son uniforme, qui le fait reconnaître pour un soldat Français, détermine à le porter chez le gouverneur,

où la force des liqueurs spiritueuses le rappelle un moment à la vie. Il recouvre assez de voix pour dire qu'une armée de dix mille Français est aux portes de la place ; et il meurt. Aussi-tôt on expédie un ordre à la garde avancée de rentrer dans la ville en toute diligence. Malgré la célérité de sa retraite, on eut le temps d'entamer son arrière garde. Quelques moment plus tard, la défaite de ce corps eût entraîné sans doute la perte de la place.

L'assaillant y marche cependant avec une intrépidité qui semblait tout attendre de la valeur, et rien d'une surprise, Il n'en était plus qu'à une lieue, lorsqu'il rencontra un corps de quatre mille hommes, sorti pour l'arrêter. L'attaque fut vive, la résistance opiniâtre. Les Anglais furent repoussés dans leurs murailles, après avoir laissé dix-huit cents de leurs plus braves soldats sur la place, et leur artillerie entre les mains du vainqueur.

La tranchée fut aussitôt ouverte devant Québec. Mais comme on n'avait que des pièces de campagne, qu'il ne

vint point de secours de France, et qu'une forte escadre Anglaise remonta le fleuve, il fallut lever le siège dès le 16 mai, et se replier de poste en poste jusqu'à Montréal. Trois armées formidables, dont l'une avait descendu le fleuve, l'autre l'avait remonté, et la troisième était arrivée par le lac Champlain, entourèrent ces troupes qui, peu nombreuses dans l'origine, excessivement diminuées par des combats fréquents et des fatigues continuelles, manquaient, tout-à-la-fois, de munitions de bouche et de guerre, et se trouvaient enfermées dans un lieu ouvert. Ces misérables restes d'un corps de sept mille hommes qui n'avait jamais été recruté ; et qui, aidé de quelques miliciens, de quelques sauvages avait fait de si grandes choses, furent enfin réduits à capituler ; et ce fut pour la colonie entière. Les traités de paix cimentèrent la conquête. Elle augmenta la masse des possessions Anglaises dans le nord de l'Amérique.

G. THOMAS RAYNAL.

---

Voici d'après Théophile Lavallée, dans son Histoire de France, page 300, comment les Anglais entendaient étendre les limites de leur territoire en Amérique en 1755, et comment se ralluma la guerre entre la France et l'Angleterre :

---

“ L'Acadie cédée à l'Angleterre par les  
“ traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle,  
“ était une presqu'île dont les limites sem-  
“ blaient fixées par la nature ; les Anglais  
“ prétendirent les étendre jusque sur le  
“ Saint-Laurent, pour se donner la naviga-  
“ tion du fleuve et cerner le Canada. Les  
“ Français avaient découvert le Mississipi,  
“ déclaré qu'ils prenaient possession de  
“ tout son bassin, et établi des forts sur  
“ l'Ohio pour unir le Canada à la Louisiane,  
“ isoler les Anglais des Indiens et les  
“ resserrer entre les Apalaches et la mer :  
“ le gouvernement britannique prétendit  
“ que l'Ohio appartenait à ses colonies de  
“ la Nouvelle-Angleterre ; il donna l'ordre  
“ de chasser les Français de ses rives et y  
“ fit construire un fort. Un officier fran-  
“ çais fut envoyé à la garnison de ce fort

“ pour demander des explications : il fut  
“ assassiné avec son escorte par les soldats  
“ anglais que commandait un homme de-  
“ venu autrement célèbre, George Wash-  
“ ington (mai 1754)

“ Alors la France commença des ar-  
“ mements et se prépara à faire passer  
“ trois mille hommes et neuf vaisseaux  
“ dans le Canada. Le ministère anglais  
“ déclara que ses flottes avaient l'ordre de  
“ courir sus à tout vaisseau français qui  
“ porterait des renforts dans l'Amérique.  
“ La cour de Versailles répondit en ordon-  
“ nant à ses marins de ne pas se défendre,  
“ et en se plaignant à toute l'Europe des  
“ procédés insolents de l'Angleterre : elle  
“ offrit de négocier et néanmoins fit par-  
“ tir des renforts pour le Canada. Le  
“ gouvernement britannique envoya qua-  
“ tre corps d'armée en Amérique pour  
“ surprendre les colonies françaises ; il fit  
“ sortir dix-huit vaisseaux, commandés  
“ par Boscawen, à la poursuite de l'escadre  
“ du Canada ; il lança ses corsaires sur  
“ toutes les mers pour surprendre les mar-  
“ chands français qui naviguaient sur la

“ foi des traités (juin 1755). Deux fré-  
“ gates de l'escadre du Canada furent ain-  
“ si attaquées et prises par la flotte de  
“ Boscawen ; et en moins d'un mois plus  
“ de trois cents bâtimens de commerce  
“ furent capturés par une piraterie si odi-  
“ euse que les ministres n'osèrent ni les  
“ vendre ni les partager entre les arma-  
“ teurs, et qu'ils les laissèrent pourrir sous  
“ le séquestre. Cependant il n'y eut pas  
“ une seule parole prononcée dans le par-  
“ lement contre cette violation du droit  
“ des gens, et les historiens anglais avouent  
“ eux-mêmes le motif de cette infâme  
“ mesure. ‘ C'était, disaient-ils, pour en-  
“ lever à la France ses gens de mer au  
“ moment de la guerre qu'on voulait dé-  
“ clarer, guerre qui avait pour cause réelle  
“ l'accroissement de la marine française ;  
“ guerre injuste sans doute, mais néces-  
“ saire. ' En effet ce coup de mains priva  
“ la marine française de douze mille ma-  
“ telots, et ce ne fut pas une des moindres  
“ causes des désastres qu'elle éprouva  
“ dans cette guerre.

“ Les Anglais furent moins heureux

“ sur le continent. Des quatre corps d’ar-  
“ mée chargés de surprendre de tous côtés  
“ les établissements français, le premier  
“ réussit à expulser les colons voisins de  
“ l’Acadie ; deux autres opérèrent trop  
“ tard contre le Canada ; le quatrième,  
“ fort de trois mille hommes et comman-  
“ dé par Braddock, devait surprendre les  
“ forts de l’Ohio ; mais la garnison fran-  
“ çaise du fort Du Quesno forma une em-  
“ buscade de deux cents cinquante sol-  
“ dats et de cinq cents sauvages dans une  
“ forêt impénétrable, et la division an-  
“ glaise y périt presque entière avec son  
“ général (11 juillet 1755). Ses débris,  
“ ralliés par Washington, furent détruits  
“ par les troupes qu’avait amenées l’esca-  
“ dre du Canada.

---

*La défense du Canada est confiée au  
Marquis de Montcalm en 1758.* — “ Un  
“ homme du plus haut mérite, le marquis  
“ de Montcalm, était chargé de la défense  
“ du Canada : avec quatre mille hommes  
“ seulement, il battit vingt mille Anglais  
“ au fort de Ticonderogo, près du lac

“ **Saint-Gerages** ; mais il ne put empêcher  
“ **la prise du fort Du Quesne** sur l’Ohio, ni  
“ **celle de Louisbourg**, qui, attaquée par  
“ **seize mille hommes** et vingt-trois vais-  
“ **seaux**, capitula après une défense hé-  
“ **roïque** (1758, 27 juillet), et fut détruite  
“ **de fond en comble**.—p. 308.

---

*En 1760 le Canada fut entièrement perdu pour la France.*—“ Pendant ce temps,  
“ les Anglais envoyaient tout à l’aise des  
“ renforts dans le Canada : ils y mirent  
“ sur pied jusqu’à quarante mille hom-  
“ mes ; leurs vaisseaux prirent ou chas-  
“ sèrent tous les vaisseaux français. Mont-  
“ calm, qui avait déployé sur ce théâtre  
“ obscur des talents de premier ordre,  
“ qui, abandonné de la métropole, avait  
“ trouvé des ressources dans les indigènes,  
“ devait à la fin succomber. Six mille  
“ Anglais assiégèrent Québec ; Montcalm,  
“ avec quatre mille hommes, livra bataille  
“ pour sauver cette ville ; il fut battu et  
“ tué (1759, 10 sept.). Québec capitula.  
“ Alors les forts de Niagara et de Ticon-  
“ derago, qui assumaient la navigation des

“ lacs et la communication du Canada  
“ avec la Louisiane, tombèrent. L'année  
“ suivante, les restes des Français, com-  
“ mandés par Vaudrant, reprirent l'offen-  
“ sive ; mais attaqués par trois corps d'ar-  
“ mée, ils se renfermèrent dans Montréal,  
“ furent contraints de capituler, et le Ca-  
“ nada fut entièrement perdu.”—p. 310.

---

Extrait des savantes et précieuses recher-  
ches de M. l'Abbé Faillon dans son livre  
sur la vie de Mme. d'Youville, qui nous  
font connaître l'état du Canada en 1756,  
à la veille de passer sous la domination  
anglaise ; ainsi que l'hospitalité et la cha-  
rité que Mme. d'Youville exerça envers  
des prisonniers anglais.

---

Par suite de la guerre, le nombre de  
soldats malades ou blessés devint bientôt  
si considérable, que les religieuses de l'Hô-  
tel-Dieu se virent contraintes de leur cé-  
der leur propre dortoir, et enfin de con-  
vertir en salle jusqu'à leur église, d'où l'on

retira le très-saint sacrement pour le placer dans leur chœur. Dans ces circonstances, Mme. d'Youville consentit volontiers, en 1756, sur la demande de M. Bigot, intendant, à ouvrir, pour les prisonniers de guerre malades ou blessés, une salle qui fut appelée pour cela la *salle des Anglais*, et où elle les soigna jusque après la conquête du Canada, qui eut lieu en 1760. Sa charité en faveur des Anglais parut avec éclat dans les sacrifices qu'elle s'imposa pour assister ces prisonniers de guerre, dont l'entretien était si considérable, que l'année 1766, la dépense s'éleva à dix-huit mille francs. Il est vrai que le gouvernement français était censé défrayer Mme. d'Youville ; mais il s'en fallait beaucoup que M. Bigot exécutât en cela les intentions du roi. M. Bernier, commissaire des guerres, écrivait en 1759 : " Tout est monopole à Montréal : un seul boulanger, un seul boucher, avec privilège exclusif ; une demi-douzaine de marchands et prête-noms enlèvent tout ce qui vient de France et les denrées du pays, pour en faire le parti qui leur plaît, même avec le roi. Le pa-

pier-monnaie, multiplié de plus en plus, est converti en lettres de change, qui ne sont payables qu'en trois ans ; de là vient que dans les marchés qui se font en papier, on ne parle plus que de trois et quatre cents pour cent de bénéfice. Le prix de toutes choses a haussé de plus de sept fois (1). ” Dans ces circonstances, où Mme. d'Youville était obligée d'acheter les denrées à un prix excessif. M. Bigot, qui aurait dû lui payer le prix de la ration de chaque soldat malade, le réduisit à la valeur de la viande seule ; et encore lorsque Mme. d'Youville était contrainte d'acheter la viande 4 francs la livre, il jugea à propos de ne la lui payer à elle-même que 3 francs 10 sols ; en sorte qu'outre cet objet : “ l'Hôpital, écrivait-elle, a perdu le pain, les pois, les menus vivres, les rafraîchissements et les frais de domestiques (2). ” Bien plus depuis l'année 1757 jusqu'en 1760, où la guerre fut terminée, M. Bigot la payant toujours en papiers qui ne de-

(1) Archives du ministère de la guerre vol. 3540 pièce 45e

(2) Archives de l'Hôpital général. Lettre à l'abbé de l'Isle-Dieu, 18 sept. 1765.

vaient être convertis en numéraire qu'après bien des années, et avec une perte énorme, comme il sera dit bientôt, pendant tout ce temps, Mme. d'Youville se vit obligée, afin de ne pas laisser périr les prisonniers, de faire des emprunts pour acheter à grand prix les vivres et les autres choses indispensables à leur entretien, et même de supporter longtemps l'intérêt de ces emprunts. Ils durent être considérables puisqu'à la cessation de la guerre le gouvernement français lui devait plus de 100,000 francs, dont la plus grande partie avait été employée à l'entretien de ces prisonniers.—p. 142.

P. 145.—En 1757, ayant appris (1) que des sauvages alliés de la France avaient pris un Anglais nommé *John*, et craignant que, selon leur coutume barbare et cruelle, ils ne le fissent périr par le feu, elle parvint à le retirer de leurs mains, en leur donnant deux cents livres pour sa rançon. Il paraît que ce prisonnier, par reconnaissance pour sa libératrice, se donna au service de l'Hô-

---

(1) Mme. d'Youville.

pital, et que Mme. d'Youville le chargea de l'office d'infirmier, pour le service des prisonniers anglais, dont presque personne, alors, parmi les Canadiens, n'entendaient la langue, car l'infirmier de cette salle était Anglais et s'appelait *John*. L'année suivante, elle reçut une petite fille anglaise nommée O'Flaherty, que M. de Lavalinière, prêtre de Saint-Sulpice, avait retirée des mains des sauvages au moment où ces barbares allaient la faire périr par le feu. Ils l'avaient déjà attachée à un poteau avec Mme. O'Flaherty sa mère, et étaient prêts à les brûler l'une et l'autre, lorsque cet ecclésiastique, par ses prières, ses instances et ses promesses, parvint à les délivrer de la mort. Mme. d'Youville, se chargea avec joie de l'éducation de l'enfant, qui, par reconnaissance, se donna à elle, et devint même dans la suite sœur de charité.

Touchée de la misère où étaient réduits un grand nombre de prisonniers anglais après leur guérison, cette charitable mère des pauvres, non contente de leur avoir prodigué ses soins pendant leur maladie,

s'efforçait ensuite de leur donner de l'ouvrage pour leur procurer par ce moyen quelque secours. On voit, par le livre de ses comptes, qu'en 1757 elle en occupait 5 au service de l'hôpital, 21 à la ferme de la pointe Sainte-Charles (1), et un sur les terres de Chambly; un autre travaillait à l'hôpital comme maçon. La difficulté que Mme. d'Youville et ses filles trouvaient alors à prononcer les noms de ces étrangers, les faisait désigner, dans la maison, par leurs noms de baptême, *Christophe l'anglais*, *Jean l'anglais* et ainsi des autres.

Page. 146.—Durant la guerre, les Français, aussi bien que les Anglais, envoyaient çà et là divers petits corps de troupes composées, en partie, des sauvages, soit pour aller à la découverte, soit pour se surprendre mutuellement. Plusieurs fois, ces découvreurs anglais se montrèrent à la vue de la ville, dans la plaine Sainte-Anne (2), près de l'hôpital, où ils escarmouchaient

---

(1) Ou l'on bâtit maintenant le pont Victoria, près de la rivière St. Pierre. Note du Compilateur.

(2) Maintenant connu sous le nom de *Griffintown*. Note du C.

avec les partis français et sauvages envoyés contre eux, et furent obligée de lâcher pied. Comme les sauvages tenaient à grand honneur de prendre leurs ennemis vivants, plusieurs de ces fuyards anglais, se voyant pressés entre les ramparts de la ville d'un côté, et le fleuve Saint-Laurent de l'autre, prirent le parti de se jeter dans l'enclos de l'hôpital ; et cette maison qui était l'asile de tous les malheureux, fut toujours pour eux un lieu de refuge dans ces occasions périlleuses. Non contente de les y recevoir, Mme. d'Youville avait encore la charité de les cacher, non dans quelque coin de la maison, où il aurait été facile de les découvrir par les perquisitions qu'on ne manquait pas de faire en suite, mais dans les caveaux de l'église même, où il était hors de toute vraisemblance qu'on se mît en devoir d'aller les chercher. Là, elle leur faisait porter à manger par ses filles, et leur fournissait libéralement tout ce qui leur était nécessaire, jusqu'à ce qu'elle jugeât le temps favorable pour les faire évader. Elle usait même d'un pieux stratagème pour qu'ils ne fussent point re-

connus en traversant les salles et les environs de l'hôpital : c'était de les envelopper dans les grandes capes grises que les sœurs portaient l'hiver ; et ce moyen eut toujours le succès qu'elle s'en était promis. Un jour cependant que les sœurs conduisaient plusieurs Anglais pour les cacher dans les caveaux de l'église, et traversaient une salle ; un sauvage, allié des Français, atteint de la picotte, et même alors privé de la vue par l'effet de ce mal, étant couché dans cette salle, reconnut, dit-on, à l'odorat, pendant qu'ils passaient, que c'étaient des ennemis ; et que soudain entrant en fureur il s'efforça, nonobstant son mal, de sortir de son lit pour aller sur eux ; ce qu'il eût exécuté sans doute, si les sœurs ne l'eussent arrêté et retenu malgré lui.

Dans une autre circonstance un jeune soldat anglais poursuivit par un sauvage, s'étant enfui dans l'enclos de l'hôpital, et s'y voyant suivi par son agresseur, entra dans l'intérieur de la maison ; et comme l'autre le poursuivait toujours, il s'élança enfin dans un escalier, sans savoir s'il trouvera par là quelque issue, cet escalier

conduisait à la salle de communauté, où se trouvait alors Mme. d'Youville, occupée à la confection d'une tente pour les campements. A peine averti par le bruit, elle voit entrer tout à coup ce jeune Anglais dans la salle, et, à l'égarément de ses traits, elle comprend qu'il est poursuivi par quelque ennemi. A l'instant, prenant dans ses bras et relevant cette vaste tente, elle fait signe au jeune soldat de se coucher sur le plancher, et jette la tente sur lui. Il en était à peine couvert, qu'elle voit entrer, par la même porte, le sauvage qui le poursuivait, le casse-tête à la main et le regard étincelant de colère et de fureur. Alors, sans rien perdre du calme ordinaire de son âme, et sans proférer une parole, Mme. d'Youville lui montre de la main une autre porte de la salle qui se trouvait ouverte dans ce moment. Le sauvage, croyant à ce signe que l'Anglais s'était échappé par là, se précipite aussitôt vers cette porte; et ne le trouvant point sur son passage, il sort de la maison pour le chercher au dehors. On comprend aisément quelle dut être la reconnaissance

du jeune Anglais, et nous verrons bientôt les heureux effets qu'elle produisit pour Mme. d'Youville et pour toute sa maison.

---

Extrémité où est réduit le Canada par le fléau de la guerre en 1759.

---

Le Canada était alors menacé des horreurs d'une famine générale. « Depuis deux ans, écrivait M. Bigot, le 22 mai 1759, le peuple de Québec est réduit à une demi-livre de pain par tête, et le riche à un quarteron. Il ne me reste même de farine que pour en donner jusqu'à la fin de ce mois sur ce pied. Je compte commencer à faire vivre à la viande fraîche, le mois prochain, les femmes, les enfants et ceux qui sont incapables de porter les armes. Je ferai tuer, à cet effet, les bœufs et les chevaux des charrues : il ne nous en reste que de cette espèce, et même un cinquième des terres de ce gouvernement n'a pu être labouré cette année, faute d'animaux (1). »

---

(1) Archives du ministère de la guerre, vol. 3540, Canada p. ecc 68e lettre du 22 mai 1759.

L'Etat de la colonie française fait craindre qu'elle ne tombe prochainement au pouvoir des Anglais. Page 153.

Cependant, la disette qui croissait toujours davantage, et la mésintelligence qui s'était mise entre M. de Moncalm, lieutenant-général des armées du roi, et M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, ou plutôt commandant en chef de l'armée; enfin, le petit nombre des troupes françaises, et d'autre part les grandes forces des Anglais, ne laissaient guère d'espérance aux Français de conserver la colonie, " A moins d'un bonheur inattendu, " écrivait M. de Moncalm, le 12 Avril " 1759, le Canada sera pris cette campa- " gne, et sûrement la campagne prochain- " ne. Les Canadiens se découragent. " Nulle confiance en M. de Vaudreuil " qui n'est pas en état de faire un projet " de guerre et n'a nulle activité. Nos prin- " cipes de guerre, vu notre infériorité, de- " vraient être de *remparer* notre défen- " sive, pour *conserver* au moins le corps " de la *colonie* et *en retarder* le *peuple*.

“ Mais on veut garder tous les postes,  
“ comment abandonner des positions qui  
“ servent de prétexte à faire des fortunes  
“ particulières ? Les dépenses pour le  
“ compte de Sa Majesté iront cette année  
“ à trente-six millions. J’ai parlé souvent  
“ avec respect sur ces dépenses à M. de  
“ Vaudreuil et à M. Bigot. Chacun en  
“ rejette la faute sur son collègue. Les  
“ Canadiens qui n’ont pas part à ces pro-  
“ fits illicites, haïssent le gouvernement.  
“ M. de Vaudreuil et moi ne sommes  
“ pas d’accord sur tout point. Je souhaite  
“ de tout mon cœur m’être trompé ; qu’il  
“ puisse se soutenir partout ; que les  
“ Anglais ne viennent pas à Québec ; ou  
“ que la navigation du fleuve Saint-Lau-  
“ rent, souvent, difficile, lui donne le temps  
“ pour les précautions négligées, et que  
“ je pense qu’on aurait pu prendre d’avan-  
“ ce. A Québec, l’ennemi peut venir si  
“ nous n’avons point d’escadre ; et Qué-  
“ bec pris, la colonie est perdue. Cepen-  
“ dant nulle précaution ; J’ai écrit, j’ai  
“ dit, j’ai fait offre de mettre de l’ordre,  
“ une disposition pour empêcher une

“ fausse manœuvre à la première alarme.  
“ La réponse : Nous avons le temps. (1)”

---

### PRISE DE QUEBEC PAR LES ANGLAIS. (2)

---

Ce que M. de Moncalm annonçait arriva en effet de la sorte ; les vaisseaux Anglais remontèrent le fleuve Saint-Laurent et parurent à la vue de Québec sans éprouver de résistance, M. de Vaudreuil et M. Bigot pour justifier leur conduite aux yeux de la cour, écrivaient : “ Que les manœuvres  
“ des Anglais, en passant comme ils l’a-  
“ vaient fait sans aucun accident, la nuit  
“ aussi bien que le jour, par les endroits  
“ les plus dangereux du fleuve, avec des  
“ vaisseaux de soixante-dix et quatre-  
“ vingts canons, et même plusieurs en-  
“ semble, avaient bien fait connaître que

---

(1) Archives du ministère de la guerre, vol. 3540. Canada, pièce 40.

(2) Page 164. Vie de Mad. d'Youville, par Labbé F. Page 151.

“ les pilotes français, entretenus en Cana-  
“ da depuis longtemps, n’avaient point  
“ pris une parfaite connaissance de la ri-  
“ vière : les ennemis ayant fait passer  
“ les vaisseaux de soixante canons, là où  
“ les Français osaient à peine risquer un  
“ bâtiment de cent tonneaux (1).”

Enfin, le dénouement, fut tel que tout le monde sait : après un siège des plus désastreux, la ville de Québec était réduite à une enceinte de murailles, remplie de ruines, par l’effet de huit mille bombes et cinq cents mille boulets ; on regardait la campagne comme finie, lorsque les Anglais, dans la nuit du 12 au 13 de septembre 1759, débarquèrent à l’endroit appelé l’Anse-des-Mères, qu’on regardait comme impraticable, et où, sur ce principe, on n’avait pas voulu faire la moindre redoute. M. de Moncalm, prévenu trop tard, et n’ayant avec lui qu’une partie de ses troupes, livre à la hâte une action générale, qui finit par une déroute entière des siens ; il périt lui-même de ses blessures,

---

(1) Archives de la marine. Lettre de MM. de Vaudreuil et Bigot au ministre, du 22 oct. 1759.

et sa mort, qui jete la consternation dans la ville, est bientôt suivie d'une capitulation, qui la fait tomber au pouvoir des ennemis. (1)

Après la ruine de Québec, un grand nombre de particuliers de cette ville se réfugièrent à Ville Marie ; de ce nombre fut M. de Pontbriant. Ce prélat (2,) après avoir eu la douleur de voir consumer sa cathédrale par le feu des ennemis, et les murs de son palais épiscopal s'écrouler jusque dans leurs fondements, se retira au séminaire de Saint-Sulpice de Ville Marie. où il mourut le 8 juin de l'année suivante. Le grand nombre d'étrangers réfugiés dans cette dernière ville dut y augmenter encore la disette. On y payait jusqu'à six francs la douzaine d'œufs ou la livre de beurre, et jusqu'à quatre-vingt francs la livre de mouton. Une main de papier se

---

[1] Ministère de la guerre vol. 3540, pièce 102. Lettre de M. Bernier 15 Oct. 1759.

(2) Son corps qui avait été déposé au centre des murailles de la vieille église paroissiale fut retrouvé en 1836 lors de leurs démolitions. Note du C.

vendait vingt-quatre francs, et le reste à proportion. (3)

Dans le courant du mois d'août 1760, on apprit que trois armées ennemies étaient en marche pour se réunir à Ville Marie, et soumettre à la puissance britannique cette place, qui composait alors tout le reste de la colonie française. La principale de ces armées venait par le lac Ontario, sous les ordres de M. Amherst, commandant en chef; une autre par le lac Champlain, et la troisième venait de Québec, sur des vaisseaux. Cette dernière était commandée par M. Murray, qui incendiait sur son chemin toutes les habitations où il n'y avait point d'hommes en état de porter les armes, et obligeait les habitants à prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre. Aussi la crainte qu'inspirait partout sa marche porta-t-elle un grand nombre d'habitants à se réfugier à Montréal. Enfin, le 6 du mois de septembre, l'armée du lac Ontario ayant débarqué le matin dans l'île de Montréal, son avant-garde

---

(1) Archives de la marine, 9 Nov. 1759 description de la misère du Canada.

parut à la vue de la ville, et le lendemain matin cette place fut investie par les trois armées, qu'on jugea être composées d'environ trente-deux mille hommes, dont vingt mille de troupes réglées (1) Jamais, en Amérique, on n'avait vu de plus belles combinaisons militaires, ni tant de forces réunies sur un même point et dans un même instant. (2) La ville, cependant, n'avait qu'une muraille terrassée, construite uniquement pour la défendre d'un coup de main, et était incapable de soutenir l'attaque de tant de forces, surtout de résister à l'artillerie formidable de l'ennemi. Elle n'avait d'ailleurs que deux mille cinq cents hommes de troupes pour toute défense.

L'ennemi, quoique en état de l'emporter d'emblée parut vouloir la réduire par son artillerie, et il ne lui fallait qu'une nuit pour la mettre en cendres, toutes les maisons n'étant couvertes alors que de bardeaux de cèdre, et un grand nombre

---

(1) Archives du ministère de la guerre vol. 3540 pièce 112e

[2] Archives de la marine 25 sep. 1760. Lettre de M. Bernier.

étant construite en bois, selon l'usage de ce temps. (1) La tranchée fut donc ouverte de trois côtés. (2) Comme l'hôpital général était situé hors des remparts de la ville, l'un des généraux anglais, qui était dans la plaine Sainte-Anne, prenant ce bâtiment nouvellement environné de ses murs de clôture pour quelque retranchement où les assiégés devaient se défendre, ordonna de tirer le canon sur l'hôpital. Les artilleurs se mettaient déjà en mesure d'exécuter ses ordres, lorsqu'un jeune anglais, apprenant cette résolution, court sur-le-champ vers le général, se jette à ses genoux et le conjure, les mains jointes, de suspendre un instant l'exécution de ses ordres et de l'écouter. C'était un de ceux à qui Mad. d'Youville avait sauvé la vie en le cachant et le nourrissant dans son hôpital. Il dit donc au général que ce bâtiment n'est point un retranchement de guerre ni une maison ennemie aux Anglais quo c'est un hôpital dirigé par des sœurs.

---

(1) Evénements du Canada

(2) Archives de l'hôtel-Dieu de la Flèche. Lettre des sœurs de Ville Marie.

et par de bonnes sœurs, auxquelles lui et plusieurs autres soldats de son armée sont redevables de la vie, et il s'empresse de lui raconter l'accueil si bienveillant qu'il avait reçu d'elles, et toutes les autres circonstances de son évvasion. A peine le général a-t-il entendu ce récit, qu'il donne ordre aux artilleurs de surseoir ; et en même temps, pour s'assurer de la vérité du fait, il détache cinq ou six officiers, dont plusieurs parlaient très bien le français, et les envoie reconnaître cette maison. Dès que Mad. d'Youville eut appris le sujet de leur visite, elle s'empressa de les accueillir avec tous les égards qui étaient dus à leur rang. Elle leur fit parcourir la maison, les conduisit ensuite dans la salle de communauté, où elle les combla de marques d'honneur et d'estime, leur offrant du vin, des biscuits et d'autres rafraichissements ; et enfin, elle s'insinua si bien dans leurs esprits par cette politesse distinguée qui lui était naturelle, que tous ces officiers, ravis d'une si honorable réception, se retirèrent remplis de respect

pour sa personne et d'estime pour toute sa communauté. (1)

Cependant le peuple immense qui s'était réfugié dans la ville, effrayé à la vue de cette armée formidable qui l'entourait de tous côtés, courut en foule implorer M. de Vaudreuil pour sauver leurs vies et leurs biens des mains des sauvages, qui s'étaient réunis de toute part aux Anglais ; et sans différer davantage, le lendemain, 8 septembre, M. de Vaudreuil signa la capitulation, qui fit passer le Canada sous la domination de l'Angleterre (2) après quoi il repassa en France avec l'état-major et le peu de troupes qui lui restaient. (3)

---

(1) Mémoire particulier.

(2) Evénements du Canada, pièce 113.

(3) Lettre du Chevalier de Lévis 27 Nov. 1766. à la Rochelle, Pièce 129c.

Au mot, affaires d'Amérique, nous extrayons les passages suivants:—Page 637. Anquetil, Histoire de France.

---

“ Pendant qu'avec une surabondance de zèle, les docteurs traitaient les affaires de l'Eglise, des commissaires français et anglais commencèrent à la fin de septembre 1750 à discuter à Paris, avec une patience de négociateurs, les intérêts que les stipulations mal définies de la paix d'Aix-la-Chapelle avaient laissés à régler entre la France et l'Angleterre. Ces intérêts étaient: 1o, les limites de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, que les Anglais étendaient jusqu'au fleuve Saint Laurent, et que les Français, au moyens des forts de Beau-Séjours et de Gasparaux, qu'ils avaient bâtis dans l'isthme, vis-à-vis de ceux qu'y avaient les Anglais, resserraient dans la péninsule entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Angleterre, &c.

“ Pendant les controverses, qui durèrent

cinq ans, tantôt animées, tantôt languissantes, les deux nations se tenaient comme dans un état de guerre. Les français bâtissaient des vaisseaux et renforçaient leur marine ; les Anglais virent dans ces précautions non-seulement l'intention de se défendre, mais même le dessein formé d'attaquer ; et, croyant devoir trancher par l'épée le nœud des difficultés, dont ils craignaient peut-être que la solution ne fût pas à leur avantage, ils prirent brusquement le parti de prévenir leurs adversaires, et portèrent, en 1754, les hostilités sur les confins des provinces objets de la querelle.

“ Ils avaient franchi les montagnes des Apaluches, qui séparaient leurs colonies des colonies françaises du Canada et de la Louisiane, prétendant qu'un espace de mille ou douze cents lieues ; interposé entre ces deux provinces, ne pouvait en faire partie, et qu'ils y avaient un droit égal aux Français. Ceux-ci, qui avaient le plus grand intérêt à ne pas laisser interrompre la communication de leurs établissements, alléguaient la possession, et

apportaient en preuve une chaîne de forts qu'ils avaient construits dans ces déserts, tant sur les lacs d'où coule au nord le fleuve Saint-Laurent, que sur l'Ohio, qui prenant sa source près des mêmes lacs, descend au midi dans le Mississipi, et par ce fleuve dans le golfe du Mexique. Mais cette preuve était le grief même dont se plaignait l'Angleterre, qui méditait la ruine de ces points d'appui, et qui, dans ce dessein, cherchait à s'en donner à elle-même de semblables dans ces contrées. Delà la construction furtive de divers forts, et entre autres de celui de la Nécessité, dans le voisinage du fort Duquesne, que les Français avaient sur l'Ohio.

“ Instruit de cette entreprise, le commandant des établissements français sur l'Ohio députa au fort de la Nécessité un officier nommé Jumonville, chargé d'une lettre par laquelle les Anglais étaient invités à ne point troubler la paix par leurs sourdes usurpations. Mais, tandis que l'envoyé, croyant se rendre à une conférence pacifique, se détachait d'une escorte de

cinquante hommes qui l'accompagnait, il est assassiné d'un coup de fusil, et sa troupe est arrêtée prisonnière. Le chef qui commandait les Anglais en cette circonstance était le major Washington, qui depuis s'est rendu si célèbre par des exploits d'un autre genre.

“ Cet événement était du 24 mai, et, dès le 8 juillet, Villiers, frère de Jumonville, envoyé pour punir les violateurs du droit des gens recevait à capitulation le fort de la Nécessité, qu'il eut pu emporter d'assaut, s'il eût été moins généreux. A l'étonnement extrême des sauvages, qui ne pouvaient comprendre sa modération, il sacrifia sa vengeance particulière à la satisfaction de rompre les liens des compagnons de son frère. La promesse lui fut donnée de les faire revenir de Boston, où ils avaient été conduits ; mais elle ne fut jamais entièrement exécutée.

“ L'expédition la plus considérable, dirigée contre le fort Duquesne, fut confiée au général Braddock, officier désigné par le duc de Cumberland lui-même, comme également recommandable et sous le rap-

port du courage et sous celui des connaissances militaires. Mais cette tactique de manœuvres et de déploiements, dont Braddock pouvait être fier en Europe, était un talent inutile dans les forêts épaisses et infrequentes de l'Amérique. Cependant il lui donna de la présomption, et elle s'accrut encore par la comparaison qu'il fit de la supériorité de ses troupes, montant à cinq à six mille hommes avec le petit nombre de ses adversaires. Parti du fort Cumberland, sur la fin de Juin 1755, et instruit que les Français attendent un renfort, il se hâte de prévenir cette jonction, et, plein de la pensée que l'ennemi doit trembler de son approche et se cacher dans ses retranchements, il ne s'occupe que de l'atteindre, et néglige d'explorer les voies qui conduisent à lui. Le 9 juillet, il touchait presque à son but, et s'applaudissait à la fois de son habileté, de sa diligence et de la rectitude de son jugement, lorsqu'au milieu d'une gorge étroite, et au plus épais d'un bois presque impraticable, une décharge inattendue, partant d'ennemis invisibles, jette une terreur panique

dans sa troupe, qui se débande aussitôt. Braddock essaie en vain de la rallier, l'officier seul entend sa voix ; mais ce faible support ne peut rappeler la fortune du combat, et l'imprudent général, honteux de reculer, et s'obstinant à tenir ferme, ne fait qu'assurer sa ruine. Cet heureux coup de main fut le fruit du courage de deux cents cinquante Français seulement, et de cinq à six cents sauvages qui les secondaient, et qui, montés sur des arbres, ou tapis derrière des broussailles, portaient dans les rangs anglais, avec une adresse merveilleuse, des coups certains, qui s'adressèrent principalement aux officiers. Le général Braddock fut du nombre de leurs victimes ; et ce fut Washington qui fit la retraite. On trouva sur Braddock tout le plan de l'invasion du Canada, tracé en pleine paix par son gouvernement, qui, sans doute s'était proposé de faire concorder les opérations maritimes avec celles qu'il projetait sur terre."

---

## LA CAMPAGNE DE 1760.

M. DE LÉVIS.

### Capitulation de Montréal. (\*)

“ Nous étions vaincus, coupés de toute communication avec la mer et la France et menacés de toutes parts ; toutes les troupes des Pays d'en haut sans communication avec l'armée du Canada ; un pays sans ressources pour le théâtre de la guerre, depuis que cinq années de famine l'avaient épuisé ; presque plus de munitions ; trois armées anglaises presque aussi nombreuses que la population canadienne toute entière, qu'elles ne parvenaient pas encore à dompter ; point de secours à attendre de la France, épuisée elle-même, ruinée, vaincue en Allemagne et n'ayant plus de marine ; et cependant M. de Lévis, espérant encore, continua la guerre

---

(\*) Ce chapitre est extrait de l'ouvrage publié à Paris en 1855, sous le titre de “ Le Canada sous la domination française, par L. Dussieux.” Page 99.

et résolut de prévenir les Anglais en leur enlevant Québec, ce qui mettait à néant leurs projets pour cette année.

Ils s'apprêtaient en effet, à faire converger toutes leurs forces sur Montréal, par le haut et le bas Saint Laurent, pour y cerner l'armée française et la forcer à capituler, pour réaliser enfin le projet qu'ils poursuivaient depuis trois ans.

M. de Lévis rassembla à Montréal environ 7,000 hommes, soldats, Canadiens, et sauvages encore fidèles, et, le 28 avril, il parut sur le plateau d'Abraham. Le général Murray avait chassé toute la population de la ville pour éviter qu'elle ne se soulevât contre lui pendant qu'il serait aux prises avec les Français. Sûr de ces dernières, il sortit de Québec avec 6,000 hommes et vint livrer bataille à M. de Lévis, sur le plateau d'Abraham. Après deux jours de combats, Murray fut vaincu, écrasé, perdit toute son artillerie ; la seule chose qu'il put sauver, au prix des efforts les plus énergiques et des sacrifices les plus énormes, ce fût sa retraite sur Québec.

où il alla se renfermer avec les débris de son armée. La seconde bataille d'Abraham, la dernière victoire que le drapeau français remporta en Canada, nous avait coûté 1,139 hommes tués et blessés (1). Aussitôt M. de Lévis commença le siège de Québec, en attendant des secours et des munitions de France.

Le gouverneur avait, en effet, envoyé plusieurs officiers à Versailles pour demander des secours ; mais le ministère manquait de fonds et le peu d'argent disponible était employé en Allemagne. Plusieurs ministres des finances, M. de Silhouette, entre autres, avaient conçu le projet d'établir un impôt territorial qui eût frappé les terres du clergé et de la noblesse et obligé les ordres privilégiés à contribuer aux charges d'Etat. Autant l'aristocratie anglaise mettait son orgueil, à contribuer par son argent, prêté ou donné aux succès de ses armées et de ses flottes, autant la noblesse française mit son or-

---

(1) Ce chiffre est celui des tués et blessés pendant cette bataille et pendant le siège de Québec.

queil à ne pas payer l'impôt et à épuiser le Trésor par des dons et des pensions. Tous les ministres qui proposèrent l'impôt territorial furent chassés; l'Etat resta sans ressources et ne put faire face aux exigences de la situation. Pendant le même temps où la marine disparaissait, faute d'argent, où nos colonies, étaient conquises, faute de secours, le gaspillage des deniers publics était porté à son comble; Mme. de Pompadour recevait, pendant les dix-neuf ans que dura "sa faveur," l'énorme somme de 36,924,140 livres de ce temps. Aussi le paysan canadien n'a point pardonné, même de nos jours, à la politique de Louis XV, et, personnifiant dans un nom cette politique désastreuse qui lui a fait perdre sa nationalité, il accuse encore la Pompadour (1).

Le cabinet de Versailles ne put envoyer à M. de Lévis que 400 hommes et six bâtiments chargés de vivres et de munitions; encore une partie du convoi fut-elle prise

---

(1) Ampère, *Promenades en Amérique*, dans la *Revue des deux-mondes*.

par la flotte anglaise, qui croisait à l'entrée du Saint-Laurent. M. de Lévis poussait le siège de Québec vigoureusement, et les Anglais ne pouvaient espérer tenir longtemps s'ils n'étaient bientôt secourus. Le 15 mai, assiégeant et assiégés aperçurent quelques vaisseaux à l'horizon ; si c'était une flotte française, Québec revenait à la France ; sinon M. de Lévis était obligé de lever le siège. Aussi tout le monde, dit l'historien anglais Knox, tournait-il avec la plus grande anxiété les yeux vers le bas du fleuve d'où chacun espérait voir venir son salut.

C'était l'avant-garde de la flotte anglaise. « Nous restâmes quelques temps en suspens, n'ayant pas assez d'yeux pour la regarder, dit Knox... L'on ne put exprimer l'allégresse qui transporta alors la garnison. Officiers et soldats montèrent sur les remparts, faisant face aux Français, et poussèrent pendant plus d'une heure des huras continuels en élevant leurs chapeaux en l'air .... Enfin, il est impossible de se faire une idée de notre allégresse si l'on n'a pas souffert les extrémités d'un siège

et l'on ne s'est pas vu avec de braves amis et de braves compatriotes voué à une mort cruelle....." Le 17 mai, M. de Lévis leva le siège de Québec et se replia sur Montréal avec 3,000 hommes. Il ne pouvait en effet, rester à Québec, les Anglais étant maîtres par leur flotte du cours du Saint-Laurent, et pouvant ainsi lui couper sa retraite. Deux frégates, presque sans artillerie, composaient alors toutes nos forces maritimes sous Québec. Elles furent prises après un vigoureux combat de deux heures ; leur généreux commandant, M. de Vauquelin et ses officiers refusèrent d'amener leur pavillon et se firent tous tuer.

Après la retraite de M. de Lévis, les Anglais se mirent en campagne ; le général Murny remonta le Saint-Laurent avec sa flotte ; et marcha sur Montréal ; le brigadier Haviland partit de Saint-Frédéric pour se porter également sur Montréal ; le général Amherst quitta sa position d'Oswego pour se joindre avec deux autres armées anglaises ; les Français allaient donc être entièrement cernés par des forces décuples ; toute retraite sur la mer ou

sur la Louisiane allait bientôt leur être enlevée.

M. de Lévis, dans cette situation fort grave, résolut de tenir jusqu'au bout. Dans une lettre au ministre, écrite le 14 juillet, il lui dit : " Nous n'avons de pou- dre que pour un combat," et après avoir dépeint l'affreuse situation du pays et de l'armée, il ajoute : " Assurez le roy que je mettray en usage tous les moyens de faire tout ce qu'il sera possible pour la gloire de ses armes et luy conserver cette colonie (1)"

En effet, on se prépara à bien battre, et comme tous ces hommes avaient un grand cœur, tous se battirent admirablement. 1,500 hommes aux ordres de M. Dumas, furent chargés de défendre la route de Québec contre Murray; Bougainville, appuyé sur le fort de l'Île-aux-Noix, à l'entrée de la rivière Richelieu, fut opposé avec 1,200 hommes au brigadier Haviland ; le capitaine Pouchot (2), avec

---

(1) Dépôt de la guerre, pièce 86.

(2) Le capt. Pouchot, fait prisonnier à Niagara, avait été échangé.

deux cents hommes, fut chargé de défendre le fort Lévis, à l'entrée supérieure du Saint-Laurent, et le chevalier de la Corne, avec 800 hommes, fut placé au sault Saint-Louis, M. de Lévis avait encore 3,100 soldats et quelques centaines de miliciens et de sauvages à opposer à toutes les forces de l'ennemi qui se montaient à plus de 40,000 combattants.

Les miliciens ruinés, épuisés de fatigue, manquant de vivres, désertaient ; et les Anglais incendiant les villages dont les habitants ne mettaient pas bas les armes, on se soumettait partout sur leur passage. Le découragement des colons était au comble ; ils voyaient, malgré leurs efforts héroïques, ils voyaient la partie perdue, la lutte inutile ; leurs familles et eux-mêmes mouraient de faim ; point de secours à attendre de France qui les abandonnait ? de plus, ils venaient d'apprendre que le cabinet de Versailles suspendait le paiement des lettres de change tirées par le Canada. On devait 40 millions aux colons ; tous étaient créanciers de l'État.

“ Ils ont tout sacrifié pour la conservation

du Canada, écrivait M. de Lévis au ministre; ils se trouvent actuellement ruinés, sans ressources....” Cette hideuse banqueroute était la récompense que le colon recevait; ce fut le dernier acte du gouvernement de Louis XV en Canada.

Les miliciens et les villages se soumirent aux généraux anglais qui s’avançaient sur Montréal. Bourlamarque ne put empêcher la flotte de Murray de forcer le passage devant Sorel; Bougainville fut obligé d’évacuer le fort de l’Île-aux-Noix. Murray et Haviland arrivèrent à Longueuil, presque en vue de Montréal, où ils firent leur jonction. Le général Amherst fut arrêté dans sa marche par le fort Lévis; Pouchot se défendit pendant douze jours avec ses 200 soldats contre 11,000 Anglais qui l’assiégeaient; il ne se rendit qu’après que les remparts du fort eurent été détruits et toutes ses pièces mises hors de service; tous ses officiers et le tiers de la garnison avaient été tués ou blessés. En prenant le fort Lévis, le général Amherst avait coupé à M. de Lévis sa ligne de retraite sur la Louisiane, et avait ainsi

complète l'investissement de Montréal. Amherst, repoussant M. de La Corne devant lui, descendit le Saint-Laurent et arriva, le 6 septembre, à la Chine, village situé dans le sud de l'île de Montréal.

Le 8 septembre, les trois armées anglaises, comptant sur ce point plus de 20,000 hommes (1) et une formidable artillerie, se préparèrent à attaquer Montréal. Cette ville n'était revêtue que d'une simple "chemise" ou mur de deux à trois pieds d'épaisseur, avec fossé, pour la mettre à l'abri d'une surprise des Iroquois; elle n'était donc pas en état de se défendre contre les Anglais, sans quoi M. de Lévis l'eût défendue et bravement; on n'avait que six pièces d'artillerie, quinze jours de vivres et 3,500 hommes. Les habitants de Montréal, pour sauver ce qui leur restait de biens, ne voulaient plus continuer à se battre.

M. de Vaudreuil tint un conseil de guerre, dans lequel on résolut à l'unanimité

---

(1) Lettre de M. Bernier, commissaire des guerres adressées au ministre, datées du 12 et du 25 septembre; Dépôt de la guerre, pièce 102 et 111.

de capituler, afin d'obtenir des conditions avantageuses aux colons que l'on ne pouvait plus sauver du joug anglais. Le général Amherst accorda la capitulation qu'on lui proposa (1), mais il refusa les honneurs de la guerre pour les troupes françaises. Il semble que le général anglais, qui avait été obligé de mettre bas les armes à la honteuse capitulation de Closter-Seven, en Allemagne, ait voulu prendre sa revanche en Canada (2). M. de Lévis, indigné, se retira dans l'île de Sainte-Hélène avec toutes ses troupes, 2,200 hommes, et se prépara à s'y défendre jusqu'à extinction, plutôt que de rendre honteusement son épée.

Mais le salut de la colonie et de ses pauvres habitants l'emporta dans le cœur de cet héroïque vaincu sur le point d'honneur militaire ; il finit par obéir à l'ordre formel de M. de Vaudreuil et posa les armes le 8 septembre 1760.

---

(1) Dépôt de la guerre, pièce 113. La capitulation de Montréal est en 54 articles ; elle est générale et s'applique à toute la colonie.

(2) Lettre de Mr. Bernier, pièce 102, déjà citée.

Ce jour-là, le Canada devint possession de l'Angleterre ; les colons conservèrent le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés.

Le gouvernement, l'intendant, les officiers de l'administration civile et militaire, 185 officiers, 2,400 soldats et artilleurs, 500 matelots et les colons les plus marquants repassèrent en France.

A leur retour, M. de Vaudreuil et Bigot furent traduits devant le Châtelet ; M. de Vaudreuil prouva son innocence, fut acquitté, et mourut de chagrin en 1764 ; Bigot et ses complices, au nombre de vingt, furent condamnés au bannissement perpétuel et à la confiscation de leurs biens. L'année même de ce jugement, 1763, le traité de Paris cédait à l'Angleterre toutes les possessions de la France dans l'Amérique du nord. Vingt ans après, en 1783, le traité de Versailles consacrait l'indépendance des anciennes colonies anglaises devenues la république des Etats-Unis. Le but des Anglo-Américains était atteint ; ils s'étaient servis de l'Angleterre pour vaincre la France et lui

enlever toutes les terres qu'elle possédait au sud du Saint-Laurent et des lacs ; puis ils s'étaient servis de la France pour vaincre l'Angleterre : *six vos non volas*.

Nous terminons ce petit volume des souvenirs historiques du Canada en citant l'opinion de Smollet, historien Anglais, continuateur de l'histoire d'Angleterre de David Hume et faisant voir comment il rend justice au courage et au talent de ceux à qui le sort du Canada était confié :

“ Le 6 septembre les Anglais débarquèrent dans l'île de Montréal.

“ Il y aurait eu plus que de la témérité à entreprendre de tenir dans un endroit aussi faible, où l'on manquait de munitions et de toutes les choses nécessaires à la vie.

“ Le ministère français avait envoyé plusieurs bâtiments chargés de provisions et de toutes sortes de munitions au secours du Canada, sous l'escorte d'une frégate ; mais les officiers, ayant appris que l'escadre anglaise était entrée dans le fleuve avant leur arrivée, relachèrent dans la baie des Chaleurs sur la côte de l'Acadie, où ils ne devinrent pas longtemps trou-

quilles. Le Capitaine Bryson, qui commandait les vaisseaux de guerre demeurés à Louisbourg, mit à la voile aussitôt qu'il eut connaissance de leur arrivée, et les joignit pendant qu'ils étaient à l'ancre. Toute l'escadre, composée d'une frégate, de deux gros bâtiments de provisions, et de dix-neuf petits, dont la plus grande partie venait de prises faites sur les marchands de la Grande Bretagne, fut entièrement détruite, ainsi que deux batteries qu'on avait élevées pour la protéger. La ville française fut détruite et l'établissement ruiné.

“ C'est ainsi que le reste du Canada tomba au pouvoir des Anglais. Si le courage, la discipline et la supériorité des talents avaient pu le garantir, il serait certainement resté à la France ; mais le mal venait de trop loin. Plusieurs des concessionnaires ont été obligés de restituer une partie des biens illicites qu'ils avaient acquis, en laissant détruire les fortifications, ou en les faisant réparer à bas prix sans aucune solidité, et en s'appropriant les sommes destinées à pourvoir les magasins de munitions de guerre et de bouche. ”